

CATALOGUE ROMAND DE FORMATION MÉDICO-SOCIALE

2018

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT
HÔTELLERIE, INTENDANCE ET TECHNIQUE
ADMINISTRATION ET MANAGEMENT

SOMMAIRE

02 NOS PARTENAIRES

03 INTRODUCTION

04-09 FILIÈRES DE FORMATION

10-12 TABLE DES MATIÈRES

15-77 SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

79-95 HÔTELLERIE, INTENDANCE ET TECHNIQUE

99-123 ADMINISTRATION ET MANAGEMENT

124 LOCATION DE NOS SALLES DE COURS

125 CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

126-128 NOTES

LES PARTENAIRES DU CENTRE DE FORMATION DE L'AVDEMS



INTRODUCTION

L'étroite collaboration du Centre de formation de l'AVDEMS avec: l'association **Alzheimer Vaud**, **ARPEGE**, **AVASAD**, **AVOP**, et les **4 Réseaux Santé**: Haut Léman, La Côte, Nord Broye, région Lausanne, permet de répondre à l'évolution du monde médico-social.

La proximité avec le terrain, notamment via les rencontres régionales organisées chaque année en automne: les CAF'info du CFA, facilite l'émergence des besoins. Les membres de l'Observatoire RH et Formation de l'AVDEMS ainsi que ceux de la Commission pédagogique sont également des relais précieux. Ces liens permettent au Centre de formation de l'AVDEMS de développer des formations adaptées à la réalité. Leur déploiement se fait aussi bien dans ses salles de cours que directement dans les régions.

Les formations proposées permettent d'intégrer les parcours de vie, de santé de notre clientèle: les collaborateurs, les proches, et les bénéficiaires. Elles sont transversales entre les différents domaines d'activité du monde médico-social, plus généralement de l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.

La réunion des expertises des différents partenaires permet de définir le programme de formation 2018 ainsi que de répondre aux demandes plus spécifiques de chacun. Notre objectif est de vous permettre d'actualiser vos connaissances, de développer des compétences individuelles, collectives et de les faire reconnaître au niveau fédéral.

Nous espérons que vous trouverez la formation que vous recherchez et si tel n'est pas le cas, n'hésitez pas à solliciter l'équipe du Centre de formation de l'AVDEMS. Elle est à votre disposition pour vous orienter vers la formation qui répond au mieux à vos besoins.



Cathy Kuhn



Jean-François Pasche



Marc Dupertuis



Anne Parelle



Catherine Staub

Réseau Santé
RÉGION LAUSANNE



Philippe Anhorn

Réseau Santé
HAUT-LEMAN



Vincent Matthys

Réseau Santé
LA CÔTE



Elizabeth Debenay

Réseau Santé
NORD BROYE



Yves Kühne

FILIÈRE MANAGEMENT

POGE, BFRE, DFDi

Etre responsable d'une équipe ou d'une institution nécessite l'acquisition d'outils, de méthode et ... d'aisance personnelle !

Principaux outils de la gestion d'équipe - POGE

- Cours de base en 13 jours
- Obtention d'un certificat de fin de formation

p.100

Responsable d'équipe: Les bases pour un perfectionnement sécurisé

Brevet fédéral de responsable d'équipe - BFRE

- 5 modules officiels et un module de préparation à la formation (27.5 jours au total)
- Attestations pour chaque module (validité: 5 ans)
- Possibilité de s'inscrire à l'examen professionnel fédéral en vue de l'obtention du brevet
- Cours spécifique de préparation à l'examen (supplément recommandé, 4 jours)

p.101-102

Responsable d'équipe, un métier qui s'apprend

Diplôme fédéral de directrice / directeur d'institution - DFDi

- 5 modules, en plus de ceux du BFRE (obligatoires ou sur équivalence)
- Attestations pour chaque module (validité: 5 ans)
- Possibilité de s'inscrire à l'examen professionnel fédéral supérieur en vue de l'obtention du diplôme
- Cours spécifique de préparation à l'examen (supplément recommandé, 1 jour)

p.104-105

Directrice et Directeur: des compétences renforcées

ÊTRE FORMATEUR EN ENTREPRISE « FEE » DE LA BASE AU PERFECTIONNEMENT

Pour les FEE accompagnant des apprentis

COURS DE BASE (40 périodes)

ASE, ASSC, ASA, GEI, EEI

- Être formateur en entreprise ou en voie d'assurer cette responsabilité
- Être en possession d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et au bénéfice d'une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine enseigné
- Travailler ou être domicilié dans le canton de Vaud

Durée : 40 périodes réparties sur 6 jours

Ce cours est entièrement financé par la DGEP

Le classeur de formation est à la charge des participants : Fr. 75.-

p.108

Développer spécifiquement son rôle de FEE dans la formation des apprentis

Complément aux cours obligatoires prévus par les législations fédérales et cantonales
(Cours organisés par profession)

Cours spécifique destiné aux FEE accompagnant des apprenti-es ASE

(Personne âgée,
handicap, enfance)

Durée : 1 jour

p.109

Cours spécifique destiné aux FEE accompagnant des apprenti-es ASSC

Durée : 1 jour

p.109

Cours spécifique destiné aux FEE accompagnant des apprenti-es AFP ASA

Durée : 1 jour

p.109

Pour les FEE travaillant dans des entreprises vaudoises, la gratuité est garantie. Le prix du cours est pris en charge par l'OrTra Santé Social Vaud (financement du FondsSocial).

Pour toute personne chargée d'encadrer au quotidien un-e apprenti-e d'une des professions suivantes: ASA, ASE, ASSC, employé-e de commerce, cuisinier-ère, gestionnaire et intendance, etc.

Former des apprentis au quotidien : comment s'y prendre ?

Maîtriser les moments-clés et gérer par objectifs le processus d'apprentissage

Durée : 2 jours

p.110-111

Formation de Responsable de formation en institutions sociales et médico-sociales

NOUVEAU

Durée : 12 jours

p.112-113

AVDEMS - PLAN DE FORMATION

Créer un plan de formation institutionnel: un nouveau service du Centre de formation de l'AVDEMS.

Nous le savons depuis longtemps: développer une politique de formation coordonnée présente de nombreux avantages, comme par exemple de fidéliser le personnel, de démontrer d'une cohérence institutionnelle et d'assurer un renforcement ciblé des compétences.

Le Centre de formation peut développer avec vous une étude coordonnée de vos besoins et vous permettre – en toute liberté – de définir les axes de formation les plus pertinents. Nous vous proposons de vous accompagner tout au long d'un processus réflexif, de la première analyse à la réalisation d'une offre spécifique à votre situation.

N'hésitez pas à nous solliciter, nous nous efforcerons de vous proposer un accompagnement personnalisé, adapté à votre contexte avec des options variées.

Cours intra-muros

La plupart des cours de ce catalogue peuvent être réalisés « intra-muros », c'est-à-dire à l'usage exclusif d'une institution, respectivement d'un groupe d'institutions.

De même, il est en tout temps possible de nous demander la réalisation de cours spécifiques, à la carte et selon vos besoins.

Nos salles de cours sont également disponibles pour accueillir votre établissement.

Prenez contact ! Nous saurons donner bonne suite à vos demandes et appels.
A noter que les prix sont adaptés sous forme de forfait.

PRÉPARATION À L'EXAMEN FINAL D'AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT (AFP ASA) SELON L'ART. 32 OFPR

Vous avez de l'expérience dans les soins, dans l'animation et/ou dans l'intendance, alors faites reconnaître vos compétences en vous préparant à l'examen final de l'attestation fédérale professionnelle d'Aide en Soins et Accompagnement: AFP ASA. Le Centre de formation de l'AVDEMS vous prépare en 12 jours.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 5 ans au min. dont 4 dans le domaine des compétences de l'ASA
- Avoir l'accord de l'employeur
- Avoir un répondant désigné par l'établissement

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADMISSION

- Bulletin d'inscription
- Lettre de motivation
- Curriculum vitae
- Certificat de travail
- Attestation de formation
- Copie pièce d'identité

COMMISSION D'ADMISSION

- Examine le dossier
- Propose une solution personnalisée

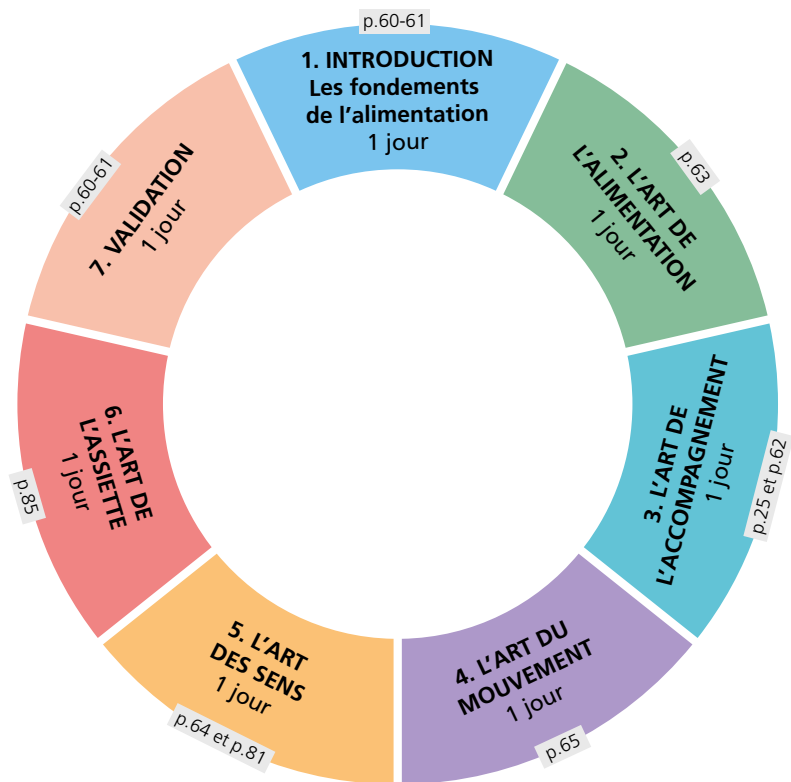
DISPOSITIF DE PRÉPARATION DE L'AVDEMS

- 12 jours de cours répartis sur 8 mois

PROCÉDURE DE QUALIFICATION ASA

Descriptif de la formation en p.32 - 33

Cette formation facilite l'accès au CFC d'ASE et d'ASSC en entrant directement en 2^e année.



Comme ouvrage de référence, nous vous conseillons de consulter le livre :
« Bon appétit Monsieur Alzheimer. Alimentation ; le plaisir du bien manger »
Disponible dès le mois de septembre 2017. Vous pouvez trouver les informations complémentaires sur le site internet d'ARPEGE : www.arpege-vd.ch

LES FACILITATEURS EN PAA : FORMATIONS

Compétences spécifiques d'un accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé

- Etre une ressource pour le milieu
- Développer une relation de qualité dans la rencontre et l'accompagnement
- Pratiquer réflexion et auto-évaluation
- S'impliquer dans un partenariat dans le travail en équipe

Formation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé: FAP

p.66-67

Connaître les émotions pour se sentir plus à l'aise et mieux collaborer

p.57

- Etre capable de participer à l'animation et à la structuration de la vie quotidienne

Animer le quotidien

p.45

Formation pour utilisateur du chariot sensoriel : Personnalité

p.55

Formation pour le Formacube Senior

p.53-54

- Etre capable d'aider à manger et à boire

Donner à manger dans le respect

p.64

- Etre capable de participer à l'accompagnement de personnes en fin de vie

Accompagner la fin de vie

p.26

TABLE DES MATIÈRES

Catalogue de formation 2018

ACCOMPAGNEMENT

Soins

Certificat d'auxiliaire accompagnant la personne âgée : filière soins et accompagnement	16
Comment distribuer des médicaments en toute sécurité	17
Bonnes pratiques dans la gestion des médicaments NOUVEAU	18
La distribution des médicaments dans les ESE: cours de base	19
La distribution des médicaments, niveau 2: les médicaments du système nerveux	20
Accompagner et soigner la nuit	21
Les plaies chroniques: de l'évaluation à la prise en charge	22
Escarres: prévention primaire et secondaire	23
L'incontinence: de l'évaluation à la prise en charge	24
Hygiène bucco-dentaire	25

Soins palliatifs et fin de vie

Accompagner la fin de vie	26
Comment accompagner les familles dans le deuil: de l'annonce du décès à l'accueil de la famille	27
Les directives anticipées: comment les aborder?	28
Décisions de fin de vie et assistance au suicide: enjeux éthiques, déontologie professionnelle et cadre légal	29
Soins de bouche	30
Soins palliatifs: formation de base NOUVEAU	31

Accompagnement au quotidien

Préparation à l'examen final d'Aide en Soins et Accompagnement AFP selon l'art. 32 OFPr: AFP ASA	32-33
Préparation à l'examen final d'Assistant-e socio-éducatif-ve CFC selon l'art. 32 OFPr: CFC ASE	34
Handicap et vieillissement NOUVEAU	35-36
Français langue étrangère (FLE) en contexte professionnel médico-social	38-39
Formation d'Accompagnateur-trice en SAMS: FAS	40
Ergonomie et respect	41
Techniques de mobilisation avec ou sans moyens auxiliaires NOUVEAU	42
Formation aux entretiens de réseaux Module I	43
Formation aux entretiens de réseaux Module II	44
Animer le quotidien	45
Les huiles essentielles, un atout dans l'accompagnement des bénéficiaires	46
Sensibilisation à la musicothérapie	47
Les jeux en gériatrie et psycho-gériatrie	48
Les déficiences visuelles de la personne âgée: dépister et optimiser l'accompagnement	49

Communiquer avec les personnes sourdes et malentendantes.....	50
Activités manuelles adaptées aux handicaps.....	51
Besoins affectifs et sexuels de la personne âgée : une réalité.....	52
Formacube Senior.....	53-54
Formation à l'utilisation du chariot sensoriel Personnalité.....	55
Communication sensorielle et émotionnelle.....	56
Connaître les émotions pour se sentir plus à l'aise et mieux collaborer.....	57
Communication avec les familles et les proches.....	58
Transmettre de l'information pertinente : un défi à relever.....	59

Alimentation

Alimentation de la personne âgée : approche interdisciplinaire et évolutive NOUVEAU	60-61
Alimentation et fin de vie NOUVEAU	62
Le soin nutritionnel NOUVEAU	63
Donner à manger dans le respect.....	64
Mobilisation et Alimentation.....	65

Troubles du comportement - Psychiatrie

Formation d'accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé : FAP.....	66-67
Formation sur le rôle du répondant FAP.....	68
Notions fondamentales en psychiatrie de l'âge avancé et accompagnement des équipes.....	69
Formation d'accompagnateur en psychiatrie : FAPSY.....	70-71
Sensibilisation à l'accueil de bénéficiaires sous mesures pénales.....	72
Situations de crise en psychiatrie, troubles du comportement et agressivité.....	73

Bientraitance

Prévention de la maltraitance envers les aînés : sensibilisation, cours de base et devenir référent Prémalpa.....	74-75
Gestion et prévention de la violence.....	76
Prévention des chutes NOUVEAU	77

HÔTELLERIE, INTENDANCE ET TECHNIQUE

Formation initiale

Certificat d'auxiliaire accompagnant la personne âgée : filière cuisine et intendance.....	80
L'Art de la table.....	81
Progresser dans sa planification et son organisation en cuisine NOUVEAU	83

Cuisine

Maîtrise des textures modifiées.....	85
--------------------------------------	----

TABLE DES MATIÈRES

Catalogue de formation 2018

Allergies et intolérances alimentaires	86
Autocontrôle certifié H.A.C.C.P	87
Hygiène alimentaire	88
Maîtrise du sous-vide et cuisson à « juste température »	89
Repas transportés	90

Intendance - Technique

Programme sur le développement durable : Agenda 21	92-93
Sensibilisation à la Santé & Sécurité au travail NOUVEAU	94
Permis D1 : pour le transport de personnes / TCS	95

ADMINISTRATIF ET MANAGEMENT

Leadership - Formations longues

Principaux outils de la gestion d'équipe (POGE)	100
Préparation aux examens du Brevet fédéral de responsable d'équipe dans les institutions sociales et médico-sociales (BFRE)	101-102
Cours préparatoires à l'obtention du brevet fédéral de Responsable du secteur hôtelier-intendance NOUVEAU	103
Préparation aux examens du diplôme fédéral de directrice et directeur d'institutions sociales et médico-sociales (DFDir)	104-105

Leadership - Développement

Prendre la parole en public : joindre le plaisir à l'efficacité	106
---	-----

Développement des ressources humaines

Devenir formateur en entreprise (FEE) : Cours de base	108
Développer spécifiquement son rôle de FEE dans la formation des apprentis ASE CFC, ASSC CFC, ASA AFP	109
Former des apprentis au quotidien : comment s'y prendre ?	110-111
Formation de Responsable de formation en institutions sociales et médico-sociales NOUVEAU	112-113
Comment se positionner comme répondant, responsable de tâches spécifiques ?	114
Certificat d'assistant en gestion du personnel	115
Qualité de vie au travail dans les EMS : pour qui, pour quoi, comment NOUVEAU	116

Administratif - Finances - Droit

L'ABC de la gestion des affaires administratives et financières des résidents	118
Diplôme de comptable spécialisé	119
Notions générales en comptabilité	120
Outils Office : parcours de formation personnalisé par e-learning	121-122

Qualité

Auditeur interne	123
------------------------	-----

SOINS
ET
ACCOMPAGNEMENT

CERTIFICAT D'AUXILIAIRE ACCOMPAGNANT LA PERSONNE ÂGÉE

Filière soins et accompagnement, divers intervenants

Cette formation de base de 120 heures, alliant théorie et pratique, permet à un public non formé et intéressé à travailler au contact de la personne âgée de développer des compétences initiales nécessaires pour un exercice professionnel de qualité et spécifique à l'accompagnement de la personne âgée.

Ces compétences, validées par la réalisation d'un examen, permettent d'obtenir un certificat d'auxiliaire pour l'accompagnement de la personne âgée dans la filière Soins et accompagnement (équivalence du certificat d'auxiliaire santé Croix-Rouge).

Pré-requis	Tout collaborateur au bénéfice d'un contrat de travail d'au minimum 6 mois dans un EMS voire d'un contrat à durée indéterminé.	
	Un soutien financier de la part du Service de l'emploi dans le cadre de la mesure AIT est envisageable, voir explications : www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-employeurs/aides-a-l'engagement/allocation-d'initiation-au-travail-aitacit	
Contenu	Descriptif détaillé présenté sur le site de l'AVDEMS : www.avdems.ch/formation	
Public cible	Tout-e collaborateur-trice sans formation initiale exerçant dans le domaine des soins et de l'accompagnement	
Durée	120 heures de formation alternant théorie et pratique • 10 jours de cours • 2 mois sur le terrain • 10 jours de cours • 4 mois de terrain • Examen final	
Dates	Du 5 au 16 novembre 2018 et du 21 janvier au 1^{er} février 2019	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 1'890.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 2'160.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 2'430.–
	Autres	Fr. 2'700.–
	Prix de l'examen	Fr. 400.–

COMMENT DISTRIBUER DES MÉDICAMENTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

Cette formation validée par un test de connaissances vous permet d'acquérir les connaissances nécessaires pour participer à l'application de traitements médicamenteux sous délégation stricte et sous la responsabilité des infirmières, de réactualiser et d'approfondir ses connaissances.

Validée par un test de connaissances.

Elle répond à la recommandation du département de la santé et de l'action sociale de 2008.

Objectifs	• Connaître les manières d'agir des médicaments selon leurs formes • Comprendre le cheminement dans l'organisme des substances médicamenteuses • Connaître les précautions à prendre selon les formes galéniques • Savoir gérer la prise médicamenteuse	
Contenu	• Contrôle des médicaments (aspects légaux) • Différentes formes galéniques, l'absorption et la résorption • Administration fiable et efficace	
Public cible	Infirmier-ère-s assistant-e-s, assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC), infirmier-ère-s diplômé-e-s, auxiliaires santé Croix-Rouge	
Durée	2,5 jours de 08h30-12h00 / 13h30-17h00	
Dates	9, 16 et 23 mars 2018 (test le matin)	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 510.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 530.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 660.–
	Autres	Fr. 780.–
Rattrapage du test	Membres AVDEMS	Fr. 110.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 130.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 150.–
	Autres	Fr. 180.–

BONNES PRATIQUES DANS LA GESTION DES MÉDICAMENTS

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

NOUVEAU

La préparation et la distribution des médicaments sont deux gestes avec de grandes responsabilités. La mise en place de bonnes pratiques permettent de garantir la sécurité et donc de limiter les erreurs. Cette formation d'une demi-journée permet de questionner les pratiques en vue de les améliorer.

Objectifs

- Etre capable de comprendre tous les aspects sécuritaires en lien à la réception, stockage et distribution des médicaments
- Connaître les mesures de protection lors de la préparation des médicaments
- Prendre conscience de l'importance de la communication entre tous les intervenants de la distribution des médicaments
- Etre capable d'appliquer les bonnes pratiques en lien à la gestion des médicaments

Contenu

- La gestion des ordonnances et la tenue d'une fiche traitement individualisée à chaque résident
- La réception des médicaments et/ou des semainiers livrés par une pharmacie
- Le stockage des médicaments et/ou semainiers dans local ad hoc (contrôle des dates de péremption par exemple)
- Tous les aspects en lien à la préparation des médicaments: hygiène, mesures de protection, mesures particulières lors de galéniques particulières (gouttes, effervescents, patch, etc.)
- Les bonnes pratiques de distribution des médicaments (contrôle de la prise, donner le médicament au bon moment, etc.)
- La gestion de l'erreur (erreur dans la distribution, oubli, erreur liée au remplissage du semainier par la pharmacie)
- Bonnes pratiques dans la gestion « des réserves » et informations claires destinées aux veilleurs

Public cible ASSC, ASE certifiés, éducateurs ES et HES en formation, éducateurs diplômés

Durée ½ jour

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 120.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
	Autres	Fr. 190.–

LA DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS DANS LES ESE : COURS DE BASE

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

En date du 5 mars 2012, M. Pierre-Yves Maillard a édité des recommandations du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) relatives aux conditions de délégation des actes médico-techniques, des soins et des gestes d'assistance aux actes de la vie quotidienne au personnel des établissements socio-éducatifs (ESE) qui, au chapitre 6 sur les « Médicaments », souligne que « la remise des médicaments prêts à l'emploi ou à préparer, est assurée par un personnel qui dispose des qualifications et de la formation adéquates » mais aussi que « seules les personnes ayant suivi une formation ad hoc sont habilitées à administrer des médicaments sous la surveillance et le contrôle d'une personne ayant suivi une formation médicale ». Cette formation permet de répondre à ces recommandations.

Objectifs	• Etre capable de remettre des médicaments sous la surveillance et le contrôle d'une personne ayant suivi une formation médicale • Etre capable de dispenser de manière exceptionnelle des doses de médicaments dits de réserve durant la journée mais aussi durant la nuit
Contenu	• Notions basiques du rôle du médicament • Notions basiques de quoi est constitué un médicament • Notions basiques de comment appliquer un médicament • Notions basiques des différents modes d'application d'un médicament • Notions basiques de comment agit un médicament • Notions basiques de ce à quoi il faut faire attention lors de l'utilisation d'un médicament • Notions basiques spécifiques sur les médicaments du système nerveux, le traitement de l'épilepsie, le traitement des troubles du sommeil, le traitement des troubles psychiques, avec remise d'un tableau récapitulatif des médicaments concernés par ces thématiques
Méthodes	• Exposés interactifs • Démonstration
Public cible	Tout collaborateur amené à distribuer les médicaments dans des établissements socio-éducatifs, à l'exception des infirmier-ère-s
Durée	1 jour
Date	Uniquement en intra-muros
Lieu	Uniquement en intra-muros
Prix	Fr. 1720.- + frais de déplacement de l'intervenante

LA DISTRIBUTION DES MÉDICAMENTS, NIVEAU 2

APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES

SUR LES MÉDICAMENTS DU SYSTÈME NERVEUX

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

Cette formation d'une demi-journée permet d'actualiser et d'approfondir ses connaissances sur les familles de médicaments en lien avec le système nerveux comme par exemple le traitement des troubles psychiques. Elle est une suite logique aux formations « sensibilisation à la distribution des médicaments » et « distribution des médicaments ». En effet, ce type de médicament fait partie du quotidien de nombreux résidents. Mieux connaître ces médicaments permet d'améliorer l'observation du résident, donc de vérifier l'efficacité du traitement et surveiller l'apparition d'éventuels effets secondaires.

Objectifs	• Etre sensibilisé à l'anatomie et la physiologie du système nerveux • Etre sensibilisé aux maladies psychiatriques • Comprendre l'utilité des médicaments liés aux troubles psychiques
Contenu	• L'anatomie et la physiologie du système nerveux (cellule nerveuse, le nerf, le système nerveux central, le système nerveux périphérique, les systèmes sympathiques et parasympathiques) • L'épilepsie • Les traitements des troubles du sommeil • Les maladies psychiatriques • Les traitements médicamenteux des troubles psychiques (psychotropes, neuroleptiques, antidépresseurs, tranquillisants, anxiolytiques, benzodiazépines, psychostimulants, phyto thérapeutiques)
Pré-requis	Avoir suivi l'une des formations suivante : • Sensibilisation à la distribution des médicaments • Distribution des médicaments
Public cible	Tout collaborateur-trice amené à distribuer les médicaments, à l'exception des infirmier-ère-s
Durée	½ journée de cours
Date	Uniquement en intra-muros
Lieu	Uniquement en intra-muros
Prix	Fr. 860.- + frais de déplacement de l'intervenante

ACCOMPAGNER ET SOIGNER LA NUIT

Françoise Robellaz, enseignante en soins infirmiers

«Veiller» veut dire «prendre soin, s'occuper de» et en même temps «rester éveillé pendant le temps destiné au sommeil». Travailler la nuit est comme entrer dans un autre univers, qui a son propre rythme et ses propres besoins. Cela nécessite des savoirs et des compétences spécifiques, entre autres au niveau du sommeil, de la communication, de la gestion des comportements d'angoisse, ... et ceci avec une responsabilité accrue du fait des effectifs réduits. Ce travail est aussi exigeant au niveau de sa propre santé dans la gestion de ses temps de repos et de son rythme jour/nuit.

Objectifs

- Réfléchir sur le climat spécifique rencontré pendant la nuit et partager ses expériences
- Aborder les éléments spécifiques des soins infirmiers appliqués la nuit
- Améliorer la qualité de l'accompagnement pendant la nuit
- Apprendre à gérer les rythmes et les exigences de la nuit et savoir prendre soin de sa santé
- Améliorer les transmissions avec les équipes de jour et développer la continuité dans les soins

Contenu

- Besoins spécifiques des résidents le soir, la nuit et au réveil
- Phases et troubles du sommeil chez la personne âgée
- Réactions face à la désorientation, l'agressivité et la mort
- Critères de qualité des transmissions et de la continuité des soins
- Connaissance des rythmes biologiques et prévention des problèmes de santé et d'épuisement professionnel

Public cible Veilleur-euse-s

Durée 3 jours

Dates 8, 15 et 29 juin 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 645.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 795.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 945.–
	Autres	Fr. 1'095.–

LES PLAIES CHRONIQUES : DE L'ÉVALUATION À LA PRISE EN CHARGE

Lucie Charbonneau, infirmière spécialisée plaies et cicatrisation

Face à une population vieillissante, les soignants sont confrontés de plus en plus fréquemment à des plaies, souvent chroniques. Les soins de ces dernières deviennent également de plus en plus complexes. Dans un milieu de soins, cette réalité peut mener au développement de pratiques diverses en fonction des connaissances et expériences hétérogènes des soignants dans le domaine.

Objectifs

- Différencier les différents types de plaies
- Connaître les éléments essentiels pour une bonne évaluation de la plaie
- Connaître les familles des pansements modernes et leurs indications et proposer des traitements adaptés à la plaie

Contenu

- Description des différents types de plaie
- L'importance de l'évaluation, quoi, comment, pour qui, pourquoi ?
- Les pansements modernes
- Vignettes cliniques et manipulation du matériel

Public cible Infirmier-ère-s et ASSC

Durée 1 jour

Date 2 mai 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 205.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 315.–
	Autres	Fr. 365.–

ESCARRES - PRÉVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Lucie Charbonneau, infirmière spécialisée plaies et cicatrisation

Les soignants sont confrontés de plus en plus fréquemment à des bénéficiaires à risque d'escarre-s, voire à des résidents porteurs d'escarre-s. La prévention et le traitement de ces dernières est souvent complexe. Dans un milieu de soins, cette réalité peut mener au développement de pratiques diverses en fonction des connaissances et expériences hétérogènes des soignants dans le domaine.

Ce cours de 3 heures permet d'être à la pointe des connaissances actuelles pour la prévention des escarres et le maintien de l'intégrité cutanée. La perspective systémique enseignée durant cette formation a pour ambition d'aborder la problématique dans son contexte global. La réalisation systématique de l'évaluation du risque d'escarre et la planification rigoureuse des soins vise à préserver l'intégrité cutanée.

Objectifs

- Situer la problématique des escarres en tant qu'indicateur de soins de qualité, dans une perspective épidémiologique, déontologique et économique
- Mobiliser ses connaissances en physiopathologie pour évaluer le risque de survenue d'escarres
- Planifier, coordonner et suivre les interventions requises pour un patient donné
- Identifier les différentes catégories d'escarres et adapter la prévention primaire et secondaire en conséquence
- Mobiliser ses connaissances des moyens auxiliaires pour identifier le matériel le plus adapté à une situation donnée

Public cible Infirmier-ère-s, ergothérapeutes et physiothérapeutes

Durée ½ jour, de 13h30 à 16h30

Date 20 juin 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 120.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
	Autres	Fr. 190.–

En complément de la formation déjà existante sur « les plaies chroniques : de l'évaluation à la prise en charge ».

L'INCONTINENCE, DE L'ÉVALUATION À LA PRISE EN CHARGE

Nathalie Mangin, infirmière stomathérapeute

Les changements physiologiques et anatomo-physiologiques prédisposent le sujet âgé à une incontinence. L'incontinence est un sujet tabou. Il est important que le personnel soignant soit sensibilisé sur le sujet afin de comprendre, d'évaluer et d'optimiser la prise en charge des troubles de la continence. Ce cours d'une demi-journée vous permettra de faire une bonne évaluation des situations et d'améliorer votre prise en charge.

Objectifs

- Connaître les éléments essentiels pour une bonne évaluation de l'incontinence
- Connaître les possibilités permettant d'améliorer la prise en charge des troubles de l'incontinence
- Prévenir les complications liées aux troubles de l'incontinence

Contenu

- Anatomo-physiologie de la continence
- Les différents types d'incontinence
- Les investigations et les traitements
- Prévention et traitement des lésions cutanées liées à l'incontinence
- Le matériel disponible pour la gestion de l'incontinence (étuis péniens, tampons anaux...)

Public cible Infirmier-ère-s et ASSC

Durée 2 heures de 14h00 à 16h00

Date 15 mars 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 120.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
	Autres	Fr. 190.–

Fanny Murray, hygiéniste dentaire

La réalisation des soins d'hygiène bucco-dentaire est un geste essentiel dans l'accompagnement des bénéficiaires. Développée avec une hygiéniste dentaire qui exerce auprès des personnes âgées en EMS, cette formation permet de comprendre l'importance de ce soin et d'entraîner les gestes nécessaires pour le gérer. Les collaborateurs formés pourront ainsi contribuer de manière décisive au bien-être des bénéficiaires, en veillant chaque jour à l'hygiène dentaire requise.

Le personnel soignant peut contribuer de manière décisive au bien-être des patients si, par son assistance, il leur permet de veiller chaque jour à l'hygiène dentaire requise. Cette formation permet d'outiller les professionnels afin de leur permettre d'aborder ce soin intime de manière sereine, en comprenant son importance, les différentes techniques pour le réaliser et l'adapter.

Objectifs

- Acquérir des notions d'anatomie physiologie
- Savoir reconnaître d'éventuels problèmes bucco-dentaires
- Connaître les principales pathologies rencontrées
- Prendre conscience des incidences de ces pathologies
- Savoir détecter les prothèses défectueuses
- Effectuer les bons gestes pour assurer la santé bucco-dentaire, le confort, et la fonction masticatrice
- Découvrir les particularités de l'hygiène bucco-dentaire chez les malades, les handicapés, les personnes âgées, et selon les niveaux de dépendance
- Connaître les techniques de nettoyage des appareils dentaires
- Savoir utiliser des moyens auxiliaires

Contenu

Ce cours de formation continue transmet des connaissances sur les thèmes suivants :

- Comment conserver des dents et des gencives saines
- Rappel anatomique de la cavité buccale
- Rappel en matière d'hygiène bucco-dentaire
- Comment reconnaître d'éventuels problèmes et syndromes
- Particularités de l'hygiène bucco-dentaire chez les malades, les handicapés et les personnes âgées
- Recommandations spécifiques à des problèmes donnés
- Utilisation de moyens auxiliaires

Public cible Tout public

Durée ½ jour de 13h30 à 16h30

Date Session 1 : 22 mars 2018

Session 2 : 10 octobre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 120.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
Autres	Fr. 190.–

ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE

Edmond Pittet, directeur et praticien aux Pompes funèbres générales S.A.
Viviane Furtwängler, infirmière clinicienne à la Fondation Rive-Neuve

Dans le contexte actuel de développement des soins palliatifs au niveau cantonal et national, l'analyse des besoins a permis de mettre en évidence la nécessité de renforcer les compétences dans le domaine d'une partie des collaborateurs exerçant auprès de la personne âgée. Il s'agit des aides et des détenteurs de CFC dans les soins, l'animation et le secteur hôtelier.

Il a été identifié que, la mort est souvent mal vécue par les professionnels. Une rotation élevée du personnel, la pluri-culturalité au sein des équipes et l'arrivée de nombreux « jeunes » issus des nouvelles formations certifiantes complexifient la transmission d'un savoir « ancestral » autour des questions liées à la fin de vie et la mort. La particularité de la communication avec bénéficiaires et leur entourage conduits ces professionnels à se trouver « mal à l'aise » face aux questions posées, ils disent se trouver souvent démunis pour donner des gestes simples lors de soins à apporter à une personne en fin de vie, à l'agonie ou lors de la toilette mortuaire.

Objectifs

- Prendre conscience de ses propres représentations sur la fin de vie, le temps de l'agonie et la mort
- Faire la différence entre ses représentations et la réalité vécue en fonction de la culture, de la spiritualité et de la religion
- Connaître les besoins spécifiques des bénéficiaires lors de la dernière étape de leur vie ainsi que ceux des proches
- Connaître le processus d'attachement et de détachement
- Découvrir des outils pour pouvoir prendre du recul et de la distance sans banaliser et des moyens pour les utiliser
- Nommer le cadre de référence « soins palliatifs » et les pratiques en vigueur
- Connaître les grands principes de traitement de la douleur

Contenu

- Les mois précédant le décès et la contribution de l'ensemble des collaborateurs au projet d'accompagnement, en intégrant la dimension de la fin de vie
- Le moment du décès, les soins de confort et les attitudes qui amènent du réconfort, la contribution de chacun à l'évaluation et la gestion des symptômes majeurs
- Après le décès, les soins au corps, l'accueil et l'accompagnement des proches

Durée

3 jours

Dates

8, 29 mars et 26 avril 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS, Fondation Rive-Neuve, Pompes funèbres générales, ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 615.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 645.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 795.–
Autres	Fr. 945.–

COMMENT ACCOMPAGNER LES FAMILLES DANS LE DEUIL : DE L'ANNONCE DU DÉCÈS À L'ACCUEIL DE LA FAMILLE

Edmond Pittet, directeur et praticien aux Pompes funèbres générales S.A.

L'accompagnement en fin de vie est délicat et nécessite la mobilisation de nombreuses compétences. Lorsque le décès survient, la famille, les proches requièrent notre attention et nos soins. Il n'est de loin pas aisé de savoir comment les accueillir, quoi dire, quoi faire.

Cette formation construite en partenariat avec les Pompes funèbres générales SA à Lausanne, vise à aider l'équipe interdisciplinaire à accompagner les familles et les proches dans leur processus de deuil.

Objectifs Disposer d'outils pour l'accompagnement des familles lorsque le décès survient :

- Quelle attitude adopter ?
- Quelle gestuelle ?
- Quel langage ?
- Connaître les démarches administratives de base lorsque survient un décès

Contenu

- Sensibilisation à l'accompagnement des familles : 5 principes de base qu'il faut garder à l'esprit
- Aspects pratiques qu'il convient de connaître et de respecter (habillement, posture du défunt, ...)
- Quelles sont les attentes des personnes endeuillées
- Quelques démarches administratives

Public cible Tout public

Durée 1 jour

Date 7 septembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 205.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 265.–
Autres	Fr. 315.–

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES, COMMENT LES ABORDER ?

Christine Moser-Brugger, infirmière-chef de unité dans un home pour personnes âgées
Irène Stuby, infirmière responsable du dispositif de soins palliatifs RSHL

La rédaction des Directives anticipées permet de fixer à l'avance les mesures, limites et souhaits désirés pour la fin de vie.

Cette formation vous donnera les outils nécessaires pour aborder cette thématique avec les bénéficiaires et leur entourage. Vous pourrez ainsi les accompagner avec compétence et sérénité.

Objectifs

Cette formation va permettre aux soignants :

- d'aborder le sujet sensible de la fin de vie
- de soutenir les proches dans cette démarche
- de clarifier la terminologie juridique
- de pouvoir mener ce type d'entretien à l'aide d'outils de base de la communication

Contenu

- Présentation et expériences professionnelles et/ou personnelles
- Aspects théoriques :
 - directives anticipées
 - capacité de discernement
 - volonté présumée
 - représentant thérapeutique
 - mandat pour cause d'incapacité
 - animer un entretien et outils de base de la communication
 - émotions, famille et fin de vie
- Travail en groupes
- Vignettes cliniques

Public cible

Toute personne qui est à même d'aider le résident à rédiger ses directives anticipées

Durée

3h30, de 08h30 à 12h00

Date

Le 12 septembre 2018

Lieu

En salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 140.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 160.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 180.–
Autres	Fr. 220.–

DÉCISIONS DE FIN DE VIE ET ASSISTANCE AU SUICIDE

Maude Waelchli, consultante en éthique, Hôpital Riviera-Chablais, Vevey
Sonia Zbinden, juriste, Hôpital Riviera-Chablais, Vevey

Lors de cette journée, des notions d'éthique biomédicale ainsi que les bases du cadre légal relatif aux droits des patients sont abordées dans un premier temps. Après cette introduction, les dispositions légales et les règles déontologiques liées à la fin de vie et à l'assistance au suicide sont approfondies. Ces apports théoriques sont suivis de discussions autour de vignettes cliniques, ayant pour objectif de nourrir les échanges entre les participants et d'encourager un regard réflexif sur leur pratique professionnelle.

- Objectifs**
- Connaître les cadres, légal et déontologique, relatifs aux décisions de fin de vie et à l'assistance au suicide
 - Aborder et approfondir les questionnements éthiques surgissant autour du rôle des professionnels de la santé
 - Acquérir un vocabulaire commun
- Méthode**
- Apports théoriques
 - Analyses de cas
 - Réflexion et échanges en groupe
- Public cible** Cours ouvert à toute personne concernée par ce thème
- Durée** **1 jour (7 heures)**
- Date** **A consulter sur notre site internet www.avdems.ch**
- Lieu** **Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros**
- Prix** Prix unique: Fr. 180.-
En intra-muros: sur demande



SOINS DE BOUCHE

Martine Kübler, infirmière clinicienne
Jean Ostertag, infirmier-chef

Importants à la fois par le confort qu'ils procurent et par l'observation qu'ils permettent, les soins de bouche constituent un soin essentiel pour de nombreux bénéficiaires. Pourtant la pratique de ces soins n'est pas toujours aussi étendue que souhaité : leur indication n'est pas toujours perçue et, de par l'intimité de la cavité buccale, cette pratique n'est pas aussi simple qu'en apparence. Par ailleurs, ce soin évolue et doit être l'objet de réactualisations régulières.

La mise en place d'ateliers sur les soins de bouche vise donc à la fois à actualiser ses pratiques et à en souligner le sens et les enjeux.

Objectifs

À la fin de l'atelier, les participant-e-s sont capables de :

- Citer les normes actuelles de bonne pratique en matière de soins de bouche
- Expliquer le sens et les enjeux des soins de bouche, se sentir partie prenante
- Expliquer la place et l'importance des soins de confort dans les prises en soins palliatives
- Développer l'observation et la capacité à transmettre et partager ses observations avec l'équipe
- Réaliser des soins de bouche de qualité et adaptés aux personnes accompagnées

Contenu

Travail sur les représentations :

- La composition d'une bouche (anatomie/physiologie de la cavité buccale)
- Une bouche en bonne/mauvaise santé
- Principales affections et traitements
- Soins de bouche : normes actuelles de bonne pratique et méthodes pratiques

Méthodes pédagogiques

- Exposé théorique
- Exercices pratiques avec mise en situation des participant-e-s

Modalités d'évaluation

- Analyse de situation en fin d'atelier et auto-correction en groupe

Public cible

Tout personnel soignant

Durée

Un atelier de 2 heures pouvant réunir de 8 à 15 personnes

Lieu

En intra-muros

Prix

Sur demande

SOINS PALLIATIFS : FORMATION DE BASE

Experts du domaine

NOUVEAU

Pour participer activement à une démarche en soins palliatifs, il est nécessaire de développer des connaissances, des compétences et la pratique en soins palliatifs généraux. Construite en partenariat avec Palliative Vaud, l'AVASAD, l'AVOP et les réseaux de santé, cette formation de 2 jours se veut interdisciplinaire pour tous les professionnels, qu'ils travaillent en EMS, SAMS, CMS ou ESE.

Cette formation est proposée pour toutes les personnes travaillant avec des personnes atteintes dans leur santé (soignant-e-s, intendance, administration, cuisine) afin de les sensibiliser aux soins palliatifs. Des ateliers pratiques d'approfondissement viendront compléter cette formation de base. Elle va leur permettre d'initier et de développer les Connaissances, les Compétences et les Pratiques en Soins Palliatifs Généraux.

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base en soins palliatifs
- Découvrir en quoi, comment chaque professionnel est concerné et impliqué
- Comprendre le sens de la « culture palliative »

Contenu

Cette formation permet de découvrir et comprendre ce que sont les soins palliatifs : « (...) les soins palliatifs « englobent le soutien et les traitements médicaux apportés aux personnes souffrant de **maladies incurables**, potentiellement mortelles et/ou **chroniques évolutives**. Ils offrent aux patients, compte tenu de leur situation, la meilleure qualité de vie possible jusqu'à leur décès, tout en apportant un soutien approprié à leurs proches. Les soins palliatifs visent à éviter la souffrance et les complications. Ils comprennent les traitements médicaux, **les soins**, ainsi que le soutien psychologique, social et spirituel. (...) » (Extrait de la définition des soins palliatifs, Office fédérale de la santé publique).

Elle permet aux participants de donner du sens, de définir leur implication dans une telle démarche et ainsi pouvoir la soutenir.

Public cible Tous les professionnels et tout domaine travaillant en EMS, SAMS, CMS, ESE

Durée

2 jours

Dates

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Centre de formation de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros et dans les régions

Prix

Sur demande

PRÉPARATION À L'EXAMEN FINAL D'AIDE EN SOINS ET ACCOMPAGNEMENT (AFP ASA)

Selon l'article. 32 OFPr
Divers intervenants

Les collaborateurs de niveau aide et auxiliaire, au bénéfice de plusieurs années d'expérience, ont la possibilité de se présenter sous la forme article 32 aux examens menant au titre d'ASA avec AFP.

Le Centre de formation de l'AVDEMS, fort de son expérience (article 32 ASE), vous propose, en 12 jours, de préparer vos collaborateurs au mieux pour les amener au titre d'ASA avec AFP.

Le profil professionnel, tel que décrit dans l'Ordonnance de formation est exigeant, il se décline en 6 domaines de compétences :

1. Collaborer et apporter son soutien dans le cadre des soins de santé et des soins corporels
2. Encadrer et accompagner les clients dans la vie quotidienne
3. Apporter son assistance dans les activités d'entretien
4. Respecter et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
5. Participer aux tâches d'administration, de logistique et d'organisation du travail
6. Développer et respecter son rôle professionnel et la collaboration avec l'équipe

Ce dispositif permettra d'aider les collaborateurs à faire le lien entre leurs pratiques et la théorie, exercice de transfert qui est exigé dans le cadre des examens. Dans ce sens, il est nécessaire que les personnes qui souhaitent se qualifier au niveau ASA aient déjà une bonne connaissance des domaines d'activités ci-dessus. Les 12 jours proposés ne remplacent pas une formation de deux ans.

Pré-requis obligatoires (exigences fédérales)

- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle totale d'au moins 5 ans, quel que soit le domaine de travail
- Bénéficier d'un répondeur dans l'institution pour le suivi et pour la procédure de qualification

Pré-requis recommandés (dossiers analysés par la commission d'admission)

- Certificat d'auxiliaire santé Croix-Rouge (120h) ou Certificat d'auxiliaire accompagnant la personne âgée, filière Soins et accompagnement
- Être en poste dans une institution du domaine pendant la formation
- Avoir l'accord de l'employeur pour la formation
- Avoir travaillé au minimum 4 ans entre 80 et 100%, ou 5 ans entre 65 et 79,9 %, ou 6 ans entre 50 et 64,9 % dans une institution du domaine d'activité de l'AFP ASA

Un complément

- FAP ou FAS, ou formation jugée équivalente par la Commission d'admission
- Cours «Accompagnement fin de vie» ou équivalent
- Cours ou stage dans l'animation
- Cours ou stage dans l'intendance
- ... ou formations équivalentes

Niveau de français: Niveau B1 du CECR **attesté.**

Objectifs

Le cours « AFP ASA art. 32 » doit permettre aux candidats de :

- Relier leur vécu professionnel aux connaissances théoriques prévues dans le plan de formation et développées dans le support pédagogique
- Opérer les transferts nécessaires à l'approfondissement de leurs compétences (pratique > théorie, et théorie > pratique)
- Améliorer leurs capacités à l'expression écrite et orale en vue des examens théorique et pratique

A noter: Le Centre de formation de l'AVDEMS ne prépare pas les candidats à l'examen de culture générale. Le travail d'approfondissement qui est exigé des candidats art. 32 est effectué sous la direction de l'EPSIC (Lausanne).

Outils pédagogiques

- Étude et analyse de situations de travail
- Entraînement à l'examen écrit de connaissances théoriques
- Entraînement à l'entretien de l'examen pratique
- Révision des connaissances théoriques dans les différents domaines de compétences de l'aide en soins et accompagnement
- Suivi et mise en évidence de la progression des compétences à travers les bilans de fin de cycle

Public cible Les collaborateurs de niveau aide et auxiliaire, au bénéfice de plusieurs années d'expériences

Durée **12 jours**

Dates **A consulter sur notre site internet www.avdems.ch**

Lieu **Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros**

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 2'460.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 2'580.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 3'180.–
Autres	Fr. 3'780.–
+ classeurs didactiques Fr. 245.80 (prix sous réserve de modification)	

Nouveauté Sous certaines conditions, les candidats peuvent se faire rembourser tout ou une partie des frais de formation. Pour cela, un formulaire vous sera transmis avec le dossier d'inscription.

PRÉPARATION À L'EXAMEN FINAL D'ASSISTANT-E SOCIO-ÉDUCATIF-VE CFC ASE

Selon l'article 32 OFPr
Divers intervenants

En 17 jours, cette formation vous accompagne dans un changement de posture professionnelle. Elle vous prépare aux examens afin d'obtenir le CFC d'ASE.

Public cible Vous êtes au bénéfice d'une expérience d'animateur-trice en gériatrie et psychogériatrie depuis plusieurs années et vous souhaitez obtenir un titre reconnu au niveau fédéral? Cette formation est un accompagnement pour se présenter aux épreuves du CFC Assistant-e Socio-Educatif-ve mais aussi pour endosser un nouveau rôle professionnel.

Pré-requis

- Etre au bénéfice d'une expérience professionnelle totale d'au moins 5 ans à 100 % (domaine divers)
- Justifier d'une activité d'au moins 4 ans à 50 % dans le domaine socio-éducatif (par exemple : animateur-trice en EMS)

Objectifs

- Relier le vécu professionnel des candidats aux connaissances théoriques prévues dans le plan de formation et développées dans le support pédagogique
- Opérer les transferts nécessaires à l'approfondissement de leurs compétences (pratique > théorie, et théorie > pratique)
- Se préparer, s'entraîner et se former à passer les examens du certificat fédéral de capacité (CFC) d'Assistant Socio-Educatif (ASE)

Contenu

- Compétences métier et connaissances professionnelles
- Connaissances approfondies en soins, psychiatrie et politique sociale
- Appropriation des connaissances
- Identité et rôle professionnel
- Valeurs et valeur du métier
- Collaboration interdisciplinaire
- Maîtrise et application des supports et des documents préparatoires
- Entraînement approfondi aux examens pratique, oral et écrit

Durée 17 jours

Dates A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Prochaine session: septembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 3'485.-
EMS partenaires vaudois	Fr. 3'655.-
Membres associés AVDEMS	Fr. 4'505.-
Autres	Fr. 5'355.-
+ classeurs didactiques Fr. 290.- (prix sous réserve de modification)	

Si vous n'êtes pas dispensé-e de la culture générale, le centre professionnel du Nord Vaudois organise un complément de formation qui vous prépare à l'examen de culture générale.

Nouveauté Sous certaines conditions, les candidats peuvent se faire rembourser tout ou une partie des frais de formation. Pour cela, un formulaire vous sera transmis avec le dossier d'inscription.

HANDICAP ET VIEILLISSEMENT

Géraldine Duvanel, responsable de projet

NOUVEAU

Destinée aux équipes de professionnel-le-s qui accompagnent des personnes vieillissantes en situation de handicap, cette formation propose de traiter conjointement les thématiques du handicap et du vieillissement de manière à en saisir toute la complexité ; elle vise à permettre aux participant-e-s d'acquérir des connaissances théoriques spécifiques, tout en offrant un espace d'échanges et de réflexion sur les pratiques professionnelles au quotidien.

Par le biais d'apports théoriques, d'échanges et de mises en pratique, la formation permet aux participante-e-s d'acquérir une meilleure compréhension des personnes vieillissantes en situation de handicap et de mettre en place des projets d'accompagnements individualisés, en lien étroit avec l'expérience de terrain de chacun-e.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant-e-s sont capables de :

- Comprendre les étapes et les spécificités liées au vieillissement « normal » et « pathologique »
- Développer un bagage théorique et pratique lié à la démence et autres pathologies associées au vieillissement
- Mettre en place un projet individualisé favorisant l'autodétermination chez les résident-e-s
- Mener une réflexion sur leur posture professionnelle dans l'accompagnement de personnes vieillissantes en situation de handicap
- Connaître les gestes techniques favorisant la sécurité et le bien-être (gestion de la douleur) des résident-e-s
- Identifier les questions juridiques et éthiques centrales dans l'accompagnement de fin de vie
- Se questionner sur la fin de vie, la mort et les rites susceptibles d'être mis en place dans les situations de fin de vie en institution

Contenu

Proposée sous forme de modules distincts et interdépendants, le contenu de la formation s'adapte à des équipes pluridisciplinaires. Les axes suivants sont détaillés dans un document annexe disponible en ligne. Ils permettent l'acquisition de connaissances théoriques et techniques nouvelles susceptibles d'initier une prise de recul quant aux interventions courantes et la mise en place de pratiques nouvelles.

Elle se décline en 4 modules :

1. Poser un regard global sur le vieillissement et ses spécificités dans les situations de handicap - 1.5 jour

Suite à la page suivante

HANDICAP ET VIEILLISSEMENT (SUITE)

Géraldine Duvanel, responsable de projet

NOUVEAU

2. Le sens de l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de handicap, le sens de la mise en place de projets d'accompagnement individualisé, les défis du travail en réseau - 3 jours

3. Soins spécifiques, qualité de vie et bientraitance - 2 jours

4. L'accompagnement de fin de vie, le deuil et les rites institutionnels marquant la vie du groupe, des résident-e-s et de leur famille - 2.5 jours (reconnaissance possible)

Validation : Bilan personnel et présentation d'un projet - ½ à 1 jour
La durée des cours est à titre indicatif, et est susceptible à modification

Durée **Formation complète: 9 jours**

Dates et lieu **Sur demande en intra-muros**

JeunComm Formation

Le spécialiste vaudois des
formations commerciales

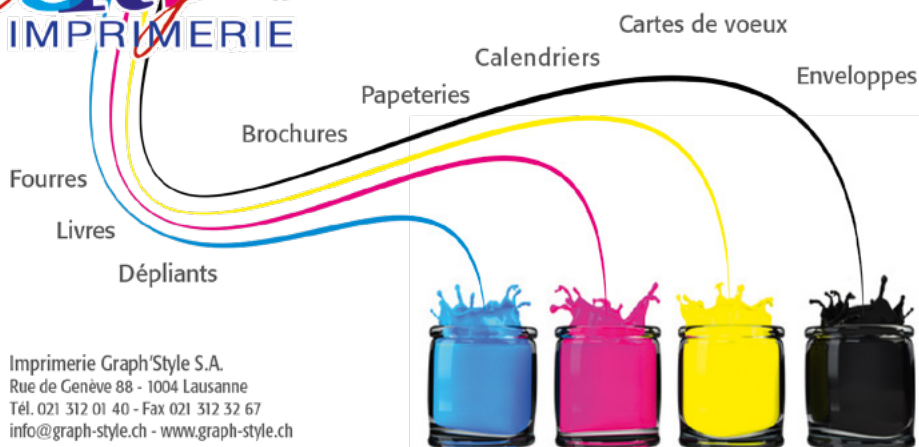
Pour votre
perfectionnement assuré:
Flaschez vos formations
gagnantes !!



JeunComm Formation – Haldimand 18 – 1002 Lausanne – www.jeuncomm.ch – RDV gratuit d'orientation 021 313 44 11



Un savoir faire unique
au service de la qualité de vos projets.



Imprimerie Graph'Style S.A.
Rue de Genève 88 - 1004 Lausanne
Tél. 021 312 01 40 - Fax 021 312 32 67
info@graph-style.ch - www.graph-style.ch

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE) EN CONTÊTE PROFESSIONNEL MÉDICO-SOCIAL

Jeuncomm Formation

Vous avez des collaborateurs allophones employés au sein de votre institution, dans le secteur de l'administration, des soins, de l'hôtellerie, de l'intendance, de la restauration, de la cuisine ou le secteur socio-culturel? Vous désirez former vos collaborateurs en français et leur permettre de communiquer adéquatement avec les résidents et leur équipe de travail et qu'ils soient aptes à formuler des rapports de travail oraux et écrits de qualité? La formation Jeuncomm « français langue étrangère (FLE) en contexte professionnel médico-social » s'adresse à eux. Ce dispositif permet d'évaluer le niveau de français professionnel de vos collaborateurs et de leur mettre à disposition les outils de dialogue utiles à leur pratique quotidienne.

Le dispositif a reçu le 1^{er} Prix 2016 Diversité-Emploi-Formation
Ville de Lausanne – Bureau lausannois pour les immigrés

Pré-requis - public cible

La formation s'adresse aux collaborateurs non-francophones employés dans des institutions du domaine médico-social, dans des secteurs aussi variés que l'administration, les soins, l'hôtellerie, l'intendance, la restauration, la cuisine ou le secteur socio-culturel.

Objectifs

A terme, le collaborateur valide le niveau B1, il est capable de :

- Communiquer aisément à l'oral et à l'écrit dans sa vie quotidienne
- Communiquer de manière professionnelle à l'oral et à l'écrit dans un niveau langagier adéquat :
 - avec les résidents
 - avec les membres de son équipe de travail et ses supérieurs hiérarchiques
 - dans ses rapports écrits et oraux de travail
- Se présenter à une formation certifiée de niveau AFP

Contenu

La formation repose sur l'acquisition de compétences langagières générales et professionnelles.

1. Développement des compétences langagières générales (oral et écrit)

a) Aspects théoriques de la langue : mise à jour et renforcement des compétences en relation avec la grammaire, le lexique général, la syntaxe, l'orthographe et la conjugaison, de manière à atteindre les exigences du niveau B1 du CECR.

b) Préparation au DELF B1 : renforcement des quatre compétences évaluées : production orale, compréhension orale, production écrite et compréhension écrite.

2. Développement des compétences langagières professionnelles

a) Création d'un lexique professionnel concret et utilisable en contexte.

b) Mise en situation par des jeux de rôles en contexte professionnel : simulations d'interactions avec les résidents, l'équipe de travail, les supérieurs.

Titre obtenu Certificat de perfectionnement en français professionnel (CPFP) Jeuncomm dans le domaine médico-social.

Durée 80 périodes de 45 minutes au rythme de deux par semaine

Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode Jeuncomm répond parfaitement aux attentes des participants. Nous utilisons une méthode de français reconnue pour les aspects théoriques de la langue (grammaire, lexique général, syntaxe, orthographe et conjugaison) et une méthode spécifique pour la préparation des examens officiels du DELF.

Modalités d'évaluation

- En amont, test TFI pour déterminer le niveau des participants
- Tests internes Jeuncomm au cours de la formation qui visent à vérifier que les objectifs soient atteints
- Enfin, l'examen officiel du DELF (une reconnaissance internationale du niveau de langue des participants)

Dates **Session 1 : avril 2018 à mai 2019 (les mardis de 18h30 à 20h00)**

Session 2 : septembre 2018 à juillet 2019

Lieu **La formation peut avoir lieu au sein de l'institution ou dans les locaux Jeuncomm.**

Prix Fr. 1'640.- par participant
(Test initial TFI, formation, tests internes Jeuncomm, examen du DELF B1)

Renseignements - contact

Secrétariat Jeuncomm ou www.jeuncomm.ch
- https://issuu.com/avdems7/docs/catalogue_de_formation_m_dico-soci
- www.ecoledesoins.ch/news/formation-daide-en-soins-et-en-accompagnement-asa-afp
- www.delfdalf.ch



FAS: FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR-TRICE EN SAMS (STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-SOCIALES)

Jean-Daniel Clivaz, Jean-Marc Fonjallaz, Sébastien Gendre, Anira Launaz, et Florent Puppis

Cette formation permet de développer les compétences liées au travail en structures médico-sociales, telles que les CAT (centres d'accueil temporaire), les courts séjours ou les logements protégés. Qu'il s'agisse d'être à l'écoute des proches, d'orienter les personnes vers les services adéquats ou d'établir un projet d'accompagnement adapté, ces compétences sont essentielles dans ces structures toutes orientées vers la même mission: le maintien à domicile.

Objectifs

- Créer et maintenir une relation de confiance avec la personne, les proches aidants, ainsi qu'avec les partenaires, en adaptant sa posture et sa communication
- Proposer des services de soutien adaptés dans chaque situation en mettant à profit les ressources à disposition
- Analyser les forces, ressources ainsi que les besoins liés à chaque situation et à chaque bénéficiaire
- Construire un projet d'accompagnement complet et cohérent, basé sur les envies, ressources et besoins de la personne, en lien avec sa situation à domicile et en intégrant ses proches et le réseau

Contenu

Rappels théoriques, mises en situations, travaux sur vignettes, situations emblématiques et études de cas apportés par les participants, etc.

Public cible

Toute personne fournissant des prestations de soins et d'accompagnement dans des structures SAMS. Le public visé est essentiellement les aides, auxiliaires et collaborateurs de niveau CFC. Peuvent être inclus dans ces sessions quelques collaborateurs de niveau ES et HES.

Durée

6 jours de formation
½ jour: examen de validation des compétences sur le terrain avec le répondant FAS et un expert

Dates

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 1'800.- + 400.- pour l'examen
EMS partenaires vaudois	Fr. 1'880.- + 400.- pour l'examen
Membres associés AVDEMS	Fr. 2'327.- + 400.- pour l'examen
Autres	Fr. 2'766.- + 400.- pour l'examen

Remarque: Une personne de l'établissement est nommée comme Répondant FAS. Son rôle est d'accompagner la personne en formation et de faciliter l'intégration des savoirs dans la pratique. Le Répondant FAS participe à l'évaluation de fin de formation.

ERGONOMIE ET RESPECT

Christine Moser-Brugger, infirmière-cheffe d'unité dans un home pour personnes âgées

Cette formation de 7 heures vous donne les outils pratiques permettant de mobiliser de manière sécurisée, ergonomique et respectueuse les bénéficiaires.

La capacité à se mobiliser est un besoin essentiel, il participe à l'autonomie, et a des conséquences sur la santé de manière globale. Comment venir en soutien, stimuler la mobilité tout en respectant la sphère intime de la personne ? Comment se protéger et réaliser ces gestes en toute sécurité ? Vous aurez les réponses à ces questions à la fin de la formation.

Objectifs

- Connaître différents principes relationnels, afin d'optimiser la prise en charge en induisant chez l'aidant respect et confiance et favorisé leur participation
- Connaître les risques encourus lors de manipulations de personnes âgées
- Savoir mener à bien une mobilisation d'autrui et pouvoir être leader dans la prise en charge
- Avoir les connaissances requises afin de protégé son dos et en prendre soins
- Exercer les différents apprentissages, techniques, moyens

Contenu

- Présentation et expériences professionnelles ou personnelles, besoins
- Principes de base de l'école du dos, ergonomie
- Principes éthiques lors de mobilisations d'autrui
- Exercices pratiques d'entrée en relation et de lâcher prise
- Risques lors de manipulation
- Niveaux d'interventions et organisation de la prise en charge

Exercices pratiques

- Mobilisation avec canne ou rolator
- Mobilisation en chaise roulante
- Mobilisation dans un lit
- Transfert lit/chaise - lit/lit - sol/chaise
- Verticalisation

Public cible Toute personne amenée à accompagner des personnes à mobilité réduite ou à risque de chute

Durée 1 jour de 08h30 à 16h30

Date 25 avril 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 225.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
	Autres	Fr. 340.–

TECHNIQUES DE MOBILISATIONS AVEC OU SANS MOYENS AUXILIAIRES

Nicole Fayet, ergothérapeute

NOUVEAU

Cette formation dynamique de 2 heures propose de réviser les types de mobilisations de la personne atteinte dans sa santé physique, avec ou sans troubles cognitifs. Elle permet également de comprendre et gérer l'utilisation des moyens auxiliaires, tels qu'utilisation de la cigogne, gestion du fauteuil roulant (transport, manutention, réglage). Elle se veut interactive et modulable selon le lieu d'intervention et le type d'intervenant (proche aidant, personnel technique, soignants etc). Elle a ainsi pour mission de répondre aux questions liées aux problématiques du terrain et du quotidien.

Objectifs

- Apprendre et/ou renforcer ses acquis pour la mobilisation de la personne aidée
- Gérer les moyens auxiliaires (utilisation, réglage, transport etc.)
- Favoriser la pratique réflexive
- Echanger les connaissances et expériences

Méthode

Par petits groupes, nous mettons en pratique la théorie, expérimentons sur nous-mêmes des transferts, des mobilisations et moyens auxiliaires. Le cours fait la part belle aux échanges de pratiques, aux discussions par rapport aux situations rencontrées. Il répond aux impératifs et spécificités du lieu d'intervention (EMS, domicile, CAT, etc).

Public cible Tout public

Durée Un atelier de 2 heures

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 120.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
	Autres	Fr. 190.–

FORMATION AUX ENTRETIENS DE RÉSEAUX MODULE I

Marie-José Auderset et M. Jean-Blaise Held, formateurs en communication spécialisés dans les questions de société et dans le domaine santé-social, auteurs, Vucherens

Cette formation doit permettre aux participants de bien diriger un entretien de réseau afin de pouvoir en être des membres actifs et constructifs.

Objectifs cognitifs

- Prendre conscience des différentes dynamiques qui peuvent s'instaurer lors d'un entretien de groupe
- Connaître les différents styles de conduite d'entretiens
- Déterminer les motifs qui peuvent conduire à demander un entretien de réseau
- Déterminer les motifs qui peuvent conduire à préférer une succession d'entretiens individuels (ou en petits groupes)
- Préciser l'importance déterminante de la préparation
- Apprendre à se fixer des objectifs intermédiaires et finaux d'entretiens
- Déterminer l'importance du suivi et connaître les techniques pour l'améliorer

Objectifs pratiques

- Préparer – avec précision – un entretien de réseau
- S'exercer à une participation active
- S'exercer à la conduite d'un entretien : comment commencer, poursuivre et conclure ?

Nota bene: il est demandé aux participants de réfléchir à diverses situations concrètes d'entretiens de réseaux qui ont posé des difficultés.

Public cible

Cours ouvert aux :

- personnes diplômées (assistant-e-s sociaux, ergothérapeutes, infirmier-ère-s, médecins hospitaliers, etc.) des EMS, CMS, CTR et d'Organisations de Soins A Domicile (OSAD) amenées à intervenir lors d'entretiens de réseaux
- personnes de référence
- médecins praticiens

Durée

2 jours

Dates

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Prix unique: Fr. 360.–

En intra-muros : sur demande

FORMATION AUX ENTRETIENS DE RÉSEAUX

MODULE II: LORSQUE L'ENTRETIEN BLOQUE

Jean-Blaise Held, Microplume sàrl, formateur en communication, spécialisé dans le domaine médico-social

NOUVEAU

Ce deuxième module a pour but de consolider les connaissances acquises et d'explorer des pistes pour faire avancer les échanges dans des situations difficiles.

Pour diverses raisons, il peut arriver qu'un entretien de réseau n'aboutisse pas aux objectifs fixés. L'analyse de cas permet de comprendre les éléments qui ont amené à ces blocages. Repenser sa préparation et les techniques de conduite d'entretien permet d'améliorer ses compétences en tant qu'animateur ou participant aux entretiens de réseau.

Contenu

Echanges et exercices pratiques sont au menu de cette journée axés sur les thématiques suivantes:

- consolider les connaissances pour la conduite d'un entretien difficile: commencer, poursuivre, conclure
- travailler les différentes dynamiques qui peuvent s'instaurer lors d'un entretien de réseau conflictuel
- mettre en valeur différents styles de conduite d'entretien
- connaître quelques éléments de base de la négociation

Préparation préalable

Il est demandé aux participant-e-s de réfléchir à des situations concrètes d'entretien de réseau qui ont posé des difficultés. Plus les cas étudiés sont proches de la réalité, plus le travail réalisé pourra être efficace.

Public cible

Ce cours s'adresse aux personnes qui ont déjà participé au premier module « Entretiens de réseau » ou qui ont une bonne pratique des entretiens de réseau.

Personnes œuvrant dans le domaine des soins et amenées à intervenir dans des entretiens de réseau et en particulier personnes de référence.

Durée

1 jour, 8h45-12h15 et 13h30-16h30

Dates

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Prix unique: Fr. 180.-

En intra-muros: sur demande

Réseau Santé
RÉGION LAUSANNE



ANIMER LE QUOTIDIEN

Danièle Warynski, présidente de la plate-forme de l'animation socio-culturelle, enseignante à la Haute école de travail social, Genève

Martine Poulat, infirmière, praticienne en validation

Cette formation est destinée à tous les professionnels, des soins, de l'hôtellerie, de l'administration et même de l'animation, qui participent à l'accompagnement des résidents. Elle affine le savoir-être, élargit l'éventail des interactions, outille le savoir-faire, déploie la créativité pour que l'animation, du latin anima – âme, vie, souffle – intensifie la vie sociale tout au long du quotidien.

Objectifs

- Avoir des repères pour animer la vie quotidienne au cœur des actes ordinaires de son travail
- Développer des outils d'interaction sociale avec les résidents, de manière personnalisée comme dans les lieux et les temps de vie commune
- Mettre en œuvre et rendre compte de micro-changements dans sa pratique quotidienne

Contenu

La formation, en intra-muros, se construit sur mesure en réponse aux souhaits de l'établissement. Une rencontre précède le démarrage pour élaborer ensemble le dispositif de formation. Des temps d'apport en salle peuvent alterner avec des temps de mise en pratique avec les résidents.

Quelques pistes de travail possible :

Animation personnalisée

- Qualité de présence, communication sociale, renforcer l'identité et combler les besoins
- Favoriser l'expression, l'autonomie, l'initiative la participation
- Toucher, stimulation sensorielle, bien-être, activation

Animation de groupe

- Activités spontanées et diversifiées
- Dimension ludique, sensible, symbolique, culturelle
- Engagement corporel et vocal

Public cible Tout public

Durée 3 jours

Dates Sur demande

Lieu Uniquement en intra-muros

Prix Sur demande

LES HUILES ESSENTIELLES, UN ATOUT DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Françoise Robellaz, enseignante en soins infirmiers

Le pouvoir des huiles essentielles est connu depuis l'Antiquité, soit pour leurs vertus thérapeutiques et bienfaisantes, soit pour les parfums et la cosmétique ou pour la cuisine. Elles peuvent avoir des effets aux niveaux physique, psychologique et spirituel. Il est possible d'améliorer le bien-être et la santé par l'utilisation des huiles essentielles, par exemple, en diffusion, en massages.

- Objectifs**
- Comprendre ce qu'est une huile essentielle et le lien entre mémoire et olfaction
 - Expérimenter son ressenti lié à une odeur
 - Connaître des moyens simples d'utiliser les huiles essentielles dans la vie quotidienne, pour augmenter son bien-être et maintenir sa santé
 - Enrichir sa pratique auprès des bénéficiaires avec une nouvelle approche
 - Créer un mélange pour un soin choisi (douleur, stress, énergie, respiration, peau, ...)

Méthode Apport théorique et ateliers

Pré requis Aucun

Public cible Tout public

Durée 1 jour

Date 15 mai 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 225.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 285.–
	Autres	Fr. 335.–

Ce montant comprend Fr. 20.- par participant pour le matériel nécessaire (flacons, huiles)

SENSIBILISATION À LA MUSICOTHÉRAPIE

Florent Puppis, responsable du secteur de l'animation

Cette formation vous permettra de découvrir la musicothérapie et de l'intégrer dans votre activité professionnelle. Un travail d'exploration de la communication non verbale, sonore vous permettra de comprendre ses fondements et ses bénéfices.

Quelques apports théoriques et méthodologiques seront abordés, ainsi qu'une réflexion collective sur les indications de la musicothérapie dans les institutions.

Objectifs

- Percevoir la manière dont la musique peut être intégrée dans une pratique professionnelle
- Découvrir comment et par quels moyens la musique peut être utilisée en thérapie
- Utiliser le monde sonore et musical comme moyen de communication par et avec le bénéficiaire
- Mobiliser les « espaces » du plaisir, de l'émotion et de l'expression
- Susciter une écoute active liée à la détente corporelle
- Susciter la revalorisation de la personne âgée par la création et l'interaction avec les autres

Contenu

- Nombreuses mises en situation individuelle et collective
- Approche rythmique et mélodique
- Improvisation vocale et verbale
- Méthode en relaxation par induction musicale

Méthode

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mises en situation, vécus de groupe
- Travail sur supports musicaux
- Apports bibliographiques, discographie

Public cible Toute personne chargée d'animation, personnel soignant

Durée

1 jour

Date

30 mai 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 225.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
Autres	Fr. 340.–

LES JEUX EN GÉRIATRIE ET PSYCHO-GÉRIATRIE

Stéphanie Beney-Roh, animatrice

Le jeu et tous ses enjeux... ou autrement dit comment organiser et accompagner les activités de jeu afin de favoriser au mieux l'échange, le plaisir ainsi que le maintien ou le développement des ressources des bénéficiaires. Ce cours est également l'occasion de redécouvrir les jeux traditionnels, leurs potentiels et les adaptations possibles.

Objectifs

- Evaluer la disposition et l'envie des personnes à pratiquer cette activité
- Répertorier les jeux traditionnels et de société
- Adapter les jeux aux possibilités psychique et physique
- Présenter de manière attractive le jeu
- Gérer la dynamique de groupe
- Evaluer son animation et prendre les mesures d'amélioration

Contenu

- Les jeux et le rôle du professionnel
- Quelques jeux traditionnels et de société et leur adaptation
- Harmonie du groupe dans le déroulement du jeu
- Schéma d'évaluation

Public cible Personnel du secteur de l'animation et du domaine socioculturel

Durée 1 jour

Date 4 mai 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 205.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 265.–
	Autres	Fr. 315.–

LES DÉFICIENCES VISUELLES DE LA PERSONNE ÂGÉE DÉPISTER ET OPTIMISER L'ACCOMPAGNEMENT

Sylvie Moroszlay, ergothérapeute spécialisée en « basse vision » et « orientation et mobilité »

La prévalence des déficiences visuelles augmente avec l'âge : chez les plus de 75 ans, une personne sur quatre présente une basse vision¹. Une meilleure connaissance des déficits visuels permet, d'une part, d'éviter des erreurs diagnostiques et, d'autre part, de comprendre certains comportements et ainsi d'adapter son accompagnement.

Nombreux sont les exemples pour démontrer les erreurs d'interprétation :

Mme A. ne finit pas son repas; n'a-t-elle plus faim ou ne voit-elle pas le riz qui reste dans son assiette ?

M. D se trompe de porte... troubles mnésiques ou diminution de la vue ?

Cette formation permet d'apprendre comment optimiser le potentiel visuel afin d'améliorer la sécurité, l'orientation dans l'espace et dans le temps, la reconnaissance des objets, la communication.

Objectifs	• Prendre conscience que la malvoyance peut prendre de multiples formes, souvent paradoxales • Connaître les conséquences d'un déficit visuel sur les plans somatiques, cognitifs et psychologiques • Connaître les moyens à disposition pour atténuer l'impact de la diminution de la vue • Être capable de dépister une déficience visuelle
Contenu	• La prévalence des troubles visuels chez les aînés • Les raisons pour lesquelles les déficits visuels sont peu reconnus • Les déficits visuels et leurs conséquences (fonctionnelles, psychologiques, sociales...) • Les moyens pour optimiser activement et/ou passivement le potentiel visuel
Méthode	• Exercices pratiques et exposés théoriques • Expérimentation des différents déficits visuels à l'aide de lunettes de simulation • Confrontation des expériences
Public cible	Professionnels intervenant auprès des personnes âgées
Durée	½ jour à 2 jours, selon les besoins
Lieu	Uniquement en intra-muros
Prix	Sur demande

¹Enquête genevoise, « Voir en EMS », réalisée en 2005 par M.-P. Christiaen-Colmez, G. Donati, M.W. Braun; site internet : www.abage.ch.

COMMUNIQUER AVEC LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Isabelle Michel, enseignante en lecture labiale

Les personnes souffrant de surdité ou de mal audition ne sont pas rares. Ces handicaps invisibles sont bien réels et nécessitent l'acquisition d'outils. Cette formation vous permet d'en découvrir quelques-uns.

Objectifs Ce cours procure des outils indispensables pour établir une bonne communication et améliorer le confort des résidents. En quelques mots il permet d'acquérir un savoir être et un savoir-faire gratifiants pour votre activité professionnelle.

Contenu

- Notions d'anatomie et physiologie de l'oreille
- Notions de pathologie de l'oreille et les différentes surdités
- Répercussions de cet handicap dans la vie quotidienne
- Pistes pour améliorer la communication et éviter l'isolement de la personne sourde ou malentendante
- Préventions, notions administratives et associatives

Méthode

- Exercices pratiques de communication
- Manipulation des différents appareils, entretien, petites pannes
- Information sur les moyens auxiliaires

Public cible Personnel d'accompagnement

Durée ½ jour, de 13h30 à 16h30

Date 5 novembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 110.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 130.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 150.–
	Autres	Fr. 180.–

ACTIVITÉS MANUELLES ADAPTÉES AUX HANDICAPS

Stéphanie Beney-Roh, animatrice

Afin de diversifier les activités créatives proposées aux bénéficiaires et de les adapter aux capacités de chacune d'entre eux, ce cours vous présente différentes techniques ainsi que leur adaptation aux divers handicaps rencontrés. L'enseignante vous apportera ainsi des conseils utiles pour l'élaboration d'un projet artistique et son évaluation pour en faire ressortir des perspectives d'amélioration.

Elle vous permettra de faire émerger des perspectives d'amélioration en posant les bases d'une évaluation structurée.

Objectifs

- Appliquer des activités manuelles possibles en EMS
- Adapter les activités en fonction du handicap de la personne
- Evaluer les expériences réalisées dans des ateliers avec des personnes âgées et proposer des améliorations

Contenu Diverses techniques artistiques

Public cible Personnel du secteur de l'animation et du domaine socioculturel

Durée 1 jour

Date 9 novembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 255.-
	EMS partenaires vaudois	Fr. 265.-
	Membres associés AVDEMS	Fr. 315.-
	Autres	Fr. 365.-

(Fr. 50.- compris dans le prix pour le matériel)

BESOINS AFFECTIFS ET SEXUELS DE LA PERSONNE ÂGÉE : UNE RÉALITÉ

Martine Risuleo, infirmière-chef

Ferdinand Beffa, médecin avec FMH : médecine interne générale, gériatrie

La sexualité de la personne âgée est une réalité. Certains comportements peuvent interpeller et désarmer. La multiculturalité, la diversité des religions tant des professionnels que des bénéficiaires rendent très souvent complexe la manière d'aborder les questions d'ordre sexuel de nos aînés.

Le but de ce cours est d'essayer de comprendre les besoins des bénéficiaires dans un lieu de VIE et de rechercher les moyens nous permettant d'accepter leurs envies et les aider à les réaliser.

Objectifs

- Sensibiliser les équipes aux besoins sexuels des résidents
- Accepter l'idée que de tels besoins sont naturels
- Découvrir des outils pour que les résidents puissent accéder à leurs désirs

Contenu

- Exemple réels à méditer
- Anatomo-pathologie
- Interactions vécus-croyances-cultures
- Cadre légal
- Comportement résidents-soignants
- Recherche d'outils d'aide

Public cible Tout public

Durée 3 jours

Dates 6, 7 et 28 septembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 615.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 645.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 795.–
	Autres	Fr. 945.–

FORMACUBE SENIOR

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

Vous avez acquis une mallette Formacube Senior, vous voulez découvrir son potentiel ? Alors ce cours d'une demi-journée vous est particulièrement destiné.

Formacube Senior est un outil de stimulation cognitive ludique et apportant du plaisir aux participants. Il sollicite, par exercices cognitifs, les capacités préservées et résiduelles des fonctions, telles que : attention, concentration, orientation spatiale, planification, organisation. L'animation Formacube Senior s'effectue en groupe. Cela présente l'immense avantage d'améliorer les relations sociales entre résidents, tout en permettant une valorisation individuelle et une reprise de confiance en soi.

La gestion de ces séquences d'animation nécessite d'acquérir des connaissances qui sont indispensables pour que cet outil soit performant.

Objectifs	• Etre capable d'animer un atelier Formacube Senior, savoir utiliser le matériel et les livrets, proposer des exercices d'une manière autonome pour un groupe de 4 participants maximum • Savoir déterminer l'activité la plus adaptée aux compétences du participant • Observer, encourager et faire progresser le participant tout en respectant ses envies et ses besoins	
Contenu	• Les principes de la Méthode Formacube • Les applications dans le cadre de Formacube Senior • Etude des 2 livrets composant les 1^{res} étapes	
Public cible	Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE), animateur-trice socio-culturel-le, animateur-trice	
Durée	½ jour de 13h30 à 16h30	
Date	25 mai 2018	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 110.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 130.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 150.–
	Autres	Fr. 180.–

Niveau 2 : Actualisation des connaissances

Vous avez déjà animé des séances avec Formacube senior ? Vous désirez aller plus loin et améliorer vos compétences pour utiliser l'outil à son plein potentiel ? Découvrir de nouveaux exercices ? Cette formation est pour vous !

Suite à la page suivante

FORMACUBE SENIOR (SUITE)

Isabelle Hegglin, formatrice d'adultes

Objectifs

- Apprendre les « pentominos couleur » et être capable de les proposer à un public choisi
- Apprendre les « Tapisbi tri-couleurs »
- Etre capable de gérer divers niveaux de compétences dans une même animation

Public cible Idem que pour le cours de base

Durée ½ jour

Date Uniquement en intra-muros

Lieu Uniquement en intra-muros

FORMATION À L'UTILISATION DU CHARIOT SENSORIEL, PERSONN'ALITÉ

Jonathan Cogniasse, animateur

Le chariot sensoriel Personn'alité a été pensé pour combler les manques qui apparaissent à la suite d'une privation sensorielle. A travers la projection de vidéos, la diffusion de musique, d'odeurs et la luminothérapie, le chariot sensoriel Personn'alité permet la création d'un espace de détente à part, sans se déplacer, au sein même de l'environnement familial de la personne. Dans ce nouvel espace, la personne peut redécouvrir la joie de la stimulation des sens, sans enjeu thérapeutique ou pédagogique direct, dans le seul but d'amener la personne à ressentir du plaisir.

Le chariot vous permettra de créer une autre forme de relation de confiance entre accompagnant et bénéficiaire.

Vous venez d'acquérir ou vous allez bientôt utiliser le chariot sensoriel Personn'alité ? Nous vous proposons 1 jour de formation associant théorie et pratique pour utiliser le chariot sensoriel de manière efficiente.

Objectifs	• Apprendre à utiliser le chariot sensoriel • Découvrir quelques activités pratiques	
Public cible	Personnel d'accompagnement	
Durée	1 jour	
Dates	Session 1 : 21 mars 2018 Session 2 : 11 octobre 2018	
Lieu	En salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 205.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 265.–
	Autres	Fr. 315.–

COMMUNICATION SENSORIELLE ET ÉMOTIONNELLE, 5 SENS POUR ÊTRE EN LIEN AVEC SOI, LES AUTRES, L'ENVIRONNEMENT

Françoise Robellaz, enseignante en soins infirmiers

Redonner de la vie aux sens, c'est redonner du sens à la vie... c'est ce qui permet de se sentir en vie, d'avoir des envies...

Nos sens nous informent et éveillent des mémoires et des souvenirs qui vont générer des émotions. L'appauvrissement de sensations (p.ex.: toucher une boule de neige, sentir une rose...), peut entraîner de l'anxiété, de l'angoisse, des troubles du comportement ainsi qu'un repli sur soi.

En tant qu'accompagnant, observer et percevoir par nos sens nous permet de comprendre et favoriser une communication émotionnelle. Nous pouvons optimiser le potentiel de nos sens pour créer des environnements apportant un sentiment de bien-être et de plaisir à la personne accompagnée. Cette formation permet d'investir et de développer notre communication sensorielle et émotionnelle.

Objectifs

- Identifier le fonctionnement des 5 sens à travers des activités de la vie quotidienne
- Expérimenter le rôle de la mémoire sensorielle en lien avec les émotions
- Différencier l'empathie cognitive, l'empathie affective et la contagion émotionnelle
- Expérimenter les sens dans la communication avec soi-même et les autres
- Créer un environnement permettant à la personne de se sentir confortable en utilisant les 5 sens

Contenu

- Ateliers sensoriels
- Exercices d'accompagnement dans les activités sensorielles
- Apports théoriques: sens (physiologie-psychologie), lien mémoire/émotions/sens
- Présentation de quelques outils: chariot sensoriel, aromathérapie, ...

Public cible Personnel d'accompagnement

Durée 1 jour

Date 27 mars 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 205.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 265.–
	Autres	Fr. 315.–

CONNAÎTRE LES ÉMOTIONS POUR SE SENTIR PLUS À L'AISE ET MIEUX COLLABORER

Nadia Baumann, formatrice en relations humaines et en développement personnel et professionnel

Colère, peur, tristesse, honte, culpabilité, dégoût... la souffrance s'exprime au travers de nos émotions et demande à être entendue pour que des actes, - souvent aussi simples qu'une écoute accueillante, des paroles prononcées avec calme et respect, un regard bienveillant, un sourire - permettent le retour d'un mieux-être et d'une communication fluide.

Les émotions, celles des résidents, des familles, des collègues et les nôtres, nous touchent, nous enrichissent ou nous dérangent aussi sûrement qu'un caillou glissé au fond de notre chaussure. Elles parlent de nous, de notre histoire et de notre manière d'agir et de réagir. Elles sont suscitées par des paroles, des gestes ou des comportements qui correspondent à nos attentes ou qui viennent heurter ce qui nous semble adéquat de dire, de faire ou d'être.

Mais les émotions sont nos alliées: elles nous informent sur ce qui se passe en nous et avec les personnes de notre entourage personnel et professionnel: mieux les connaître, nous permet de réagir de manière constructive et adéquate aux besoins cachés ou exprimés maladroitement par nos interlocuteurs et d'éviter ou de dépasser ainsi les tensions et les conflits qui découlent des malentendus.

Objectifs	• Définir ce que sont les émotions, savoir les nommer • Mettre en évidence les différentes manières de les ressentir et les impacts physiques possibles • Mettre en évidence comment et pourquoi partager les émotions • Trouver des pistes pour mieux les gérer	
Contenu	Démarche interactive • Apports co-construits lors d'échanges en petits groupes autour des situations concrètes, proposées par les participant-e-s • Supports de cours pratiques et immédiatement utilisables	
Public cible	Aides de tous les secteurs, niveau CFC acceptés (ASSC, ASE, GEi...). Formation destinée à toute personne rémunérée pour fournir des prestations de soins et d'accompagnement auprès de personnes âgées souffrant parfois de troubles psychiques, tant à domicile qu'en institution (EMS, hôpital, institution socio-éducative).	
Durée	2 jours	
Dates	29 mai et 13 juin 2018	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 530.-
	EMS partenaires vaudois	Fr. 630.-
	Membres associés AVDEMS	Fr. 730.-
	Autres	Fr. 830.-

COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES ET LES PROCHES

Geneviève Anderfuhren, animatrice socioculturelle

Comment collaborer et intégrer les proches ?
Définir les rôles de chacun ?

Une bonne communication avec les familles et les proches passe par l'accueil de celles-ci l'écoute, le partenariat mis en place, l'espace de parole et la compréhension des rôles de chacun. La prise en charge et l'accompagnement de la personne âgée en institution sont-ils toujours/encore l'affaire de la famille et des proches ?

Objectifs

- Acquérir des outils de communication, de compréhension et d'action et des moyens de les actualiser
- Réfléchir sur ses pratiques et son ressenti
- Améliorer les relations Proches/Familles- personnel d'EMS

Contenu

- Ecoute de soi et de l'autre
- Ecoute authentique
- Empathie et efficacité
- Approche de la CNV
- Etudes de situations tirées de la pratique

Public cible Personnel d'EMS - interdisciplinaire

Durée **1 jour**

Date **6 juin 2018**

Lieu **Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros**

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 225.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
	Autres	Fr. 340.–

TRANSMETTRE DE L'INFORMATION PERTINENTE : UN DÉFI À RELEVER

Valérie Buchilly, infirmière de coordination, BRIO, Réseau Santé Haut-Léman, Vevey
Karin Jeanmonod, infirmière de coordination, BRIO, Réseau Santé Haut-Léman, Vevey

L'information est indispensable pour une prise en soins efficiente et fluide du patient. Le cours vise ainsi à permettre aux participants de cibler l'information utile à transmettre au partenaire récepteur, tout en restant attentif au projet du patient et à ses besoins dans la trajectoire de soins.

Dès lors, il est important que tous les acteurs de la prise en soins du patient aient la même compréhension et la même systématique dans la gestion et l'utilisation des documents de transmission de l'information, afin de gagner en qualité et en temps.

Objectifs

- Donner du sens à la transmission de l'information
- Comprendre la nécessité de se projeter dans la pratique des partenaires impliqués dans la prise en soins
- Connaître les moyens à disposition pour communiquer cette information (DMST, DMT, ordonnances, compte-rendu d'entretien, etc.), savoir les utiliser et à quel moment les transmettre

Méthode

- Apports théoriques
- Exercices pratiques

Public cible Cours ouvert à toute personne concernée par la transmission d'informations au sujet d'un patient

Durée ½ jour (4 heures)

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix Prix unique: Fr. 100.-
En intra-muros: sur demande



ALIMENTATION DE LA PERSONNE ÂGÉE : APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE ET ÉVOLUTIVE

Divers intervenants

NOUVEAU

Le moment du repas est essentiel, il rythme la journée et est source de plaisir. De nombreux professionnels sont impliqués dans la réalisation de cette activité. Afin que cet instant reste un plaisir pour tous, un dispositif de formation a été mis en place par l'AVDEMS en collaboration avec ARPEGE autour du repas, l'environnement, l'hygiène bucco-dentaire et la mobilisation. Il est destiné à tout collaborateur exerçant auprès de la personne âgée.

Les objectifs sont les suivants :

- Permettre aux différents acteurs de comprendre les problématiques rencontrées autour de l'alimentation
- Proposer des outils techniques
- Donner du sens à la pratique
- De renforcer l'interdisciplinarité

A l'issue de cette formation, les participants devront démontrer un changement opéré sur le terrain. S'il peut être réalisé de manière individuelle et/ou collective (Avant-Après).

Cette formation vous est proposée en salles de cours ou en intra-muros. Chaque module peut-être suivi de manière isolé.

Chaque participant qui a réussi l'examen recevra un Certificat de « Personne ressource en alimentation de la personne âgée ».

Déroulement de la formation :

Cours « d'introduction » - 1 jour

Objectifs

- Sensibiliser à l'importance du repas et de l'environnement, de la communication interdisciplinaire
- Présenter les modules et la validation

Contenu

- Alimentation facteur de santé, de bien-être. C'est aussi un moment particulier de la journée, elle rythme le quotidien de la personne âgée
- Elle couvre les besoins alimentaires mais favorise aussi la vie sociale, le partage, la communication
- Importance du travail interdisciplinaire permettant à chaque professionnel d'avoir une vision commune
- Présentation des modules de formations

Date

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Modules à choix

(un minimum de 3 modules doivent être suivis pour aller jusqu'à la validation)

1. L'Art de l'alimentation :

Le soin nutritionnel, 1 jour (page 63)

2. L'Art de l'accompagnement :

Cours « Alimentation et fin de vie » ½ jour (page 62)

Cours « Hygiène bucco-dentaire », ½ jour (page 25)

3. L'Art du mouvement :

Cours « Mobilisation et alimentation », 1 jour (page 65)

4. L'Art des sens :

Cours « Donner à manger dans le respect » ½ jour (page 64)

Cours « L'Art de la table » ½ jour (page 81)

5. L'Art de l'Assiette :

Cours « Maîtrise des textures modifiées, 1 jour (page 85)

Validation de la formation « Présentation de projet ou micro changement » – 1 jour

- Présentation de chaque groupe et/ou personne du changement concret apporté dans sa pratique
- Validation du module

Date **A consulter sur notre site internet www.avdems.ch**

Prix **A définir selon les modules choisis**

Plus d'information : sandrine.smati@avdems.ch

Comme ouvrage de référence, nous vous conseillons de consulter le livre :
« Bon appétit Monsieur Alzheimer. Alimentation ; le plaisir du bien manger »
Disponible dès le mois de septembre 2017. Vous pouvez trouver les informations complémentaires sur le site internet d'ARPEGE : www.arpege-vd.ch

Lors du processus de la fin de vie, la personne âgée s'alimente et s'hydrate de moins en moins. L'apport nutritionnel devient moins important. Et pourtant... on entend si souvent de la part des soignants et/ou des proches nous dire : « tant qu'elle mange, elle est en vie », ou « si elle ne s'alimente plus, elle va mourir de faim ».

Quelles sont les questions cliniques et éthiques qui peuvent se poser? Comment assister au processus de décision lorsque le soignant se trouve confronté à une telle problématique?

Objectifs

- Identifier les dimensions physiques, psychologiques, sociales et spirituelles de l'alimentation pour les personnes en fin de vie et leurs proches
- Connaître les causes de l'inappétence et de la cachexie
- Comprendre les enjeux de l'arrêt de l'alimentation et de l'hydratation
- Reconnaître les besoins du résident et de ses proches et y répondre par une communication ouverte et respectueuse
- Réfléchir sur les interventions nécessaires au niveau des soins et de l'équipe multiprofessionnelle

Contenu

- Le résident ne mange plus et ne boit plus... quels sont les raisons et les risques?
- L'alimentation, acharnement ou pas?
- L'hydratation par voie s/cut
- Les soins de bouche créatifs

Durée

½ jour de 09h00 à 12h00

Date

22 mars 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 140.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 160.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 180.–
Autres	Fr. 220.–

A l'âge avancé l'alimentation joue un rôle important car la santé et le bien-être de la personne y sont associés. Le vieillissement entraîne divers troubles sensoriels, fonctionnels, métaboliques et également immunitaires qui fragilisent l'organisme. Une alimentation basée sur les principes généraux de l'alimentation équilibrée intégrant les spécificités liées à l'âge favorise le maintien d'un état nutritionnel satisfaisant et une meilleure autonomie possible tout en conservant le plaisir de la table.

Cette formation permet d'apporter aux participants une base de savoirs pratiques utiles pour assurer une qualité nutritionnelle de l'alimentation proposée en institution. Elle s'inscrit dans un module global « alimentation » qui permet d'aborder conjointement l'accompagnement, le plaisir de la table, le mouvement, l'interdisciplinarité autant d'éléments indispensables à une prise en charge de qualité.

Objectifs

- Connaître les particularités de l'alimentation de la personne âgée et les modifications liées au vieillissement
- Comprendre l'importance des apports protéiques pour le maintien d'une masse musculaire suffisante pour préserver la meilleure autonomie possible
- Connaître le rôle du fractionnement de l'alimentation et des suppléments nutritifs oraux dans la lutte contre la dénutrition et être mieux à même d'accompagner et de motiver le patient à la prise de collations et de suppléments nutritifs
- Savoir adapter la prise en charge nutritionnelle du résident selon s'il est à risque de dénutrition, dénutri ou s'il présente un excès de poids

Contenu

- Les principes de l'alimentation adaptée au vieillissement
- Présentation du référentiel de l'alimentation de la personne âgée coordonné par le groupe PAGE
- L'apport en protéines indispensable au maintien d'une masse musculaire
- Fractionnement et enrichissement de l'alimentation : Pour qui ? Comment ?
- Présentation des suppléments nutritifs oraux, leur intérêt et limite chez la personne âgée
- Réflexion sur la place des régimes en EMS

Durée

1 jour

Date

16 mars 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 225.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
Autres	Fr. 340.–

DONNER À MANGER DANS LE RESPECT

Module du cours
Alimentation en
Psychiatrie de
l'âge avancé

Anira Launaz, cheffe de projet formation alimentation en PAA, ARPEGE

Se nourrir est tout à la fois un acte vital, convivial et social. Mais il peut très vite se transformer en véritable cauchemar s'il ce simple geste de tous les jours ne peut plus être réalisé de manière autonome. Pour bon nombre de personnes âgées, boire et manger devient souvent difficile et se vit très douloureusement lorsque celles-ci doivent se résoudre à ce que quelqu'un leur « donne à manger ». Sensibiliser les collaborateurs à ce problème par l'expérimentation personnelle est le meilleur moyen de réaliser ce que « donner à manger » signifie et permet d'améliorer le bien-être du résident dans cette activité anodine du quotidien mais ô combien fondamentale !

Objectifs

- Expérimenter soi-même le fait de recevoir à manger et à boire
- Connaître les bonnes pratiques lors des repas, quand les résidents ne peuvent pas s'alimenter ou boire eux-mêmes
- Acquérir les bases théoriques qui justifient les manières de faire
- Intégrer les points d'attention lors de cette activité :
 - Communication verbale et non verbale
 - Environnement (lumière, bruits, décors, vaisselle...)
 - Installation, position, prévention des « fausses routes »
 - Texture
 - Moment, rythme
 - Moyens auxiliaires
 - Feedback du résident (plaisir ou non)
 - Satiété et contrôle du point du résident
 - Partenariat avec les proches

Matériel remis

Chaque participant reçoit au terme de la formation, en guise de mémo, une carte plastifiée rappelant les points d'attention cités ainsi qu'un support de cours sur les aspects théoriques.

Examens

Une supervision de 20 à 30 minutes du participant sur le terrain par des collaborateurs diplômés ou certifiés permet l'obtention de l'attestation.

Recommandation

Un audit annuel ciblant le respect des bonnes pratiques indiquées sur la carte plastifiée.

Public cible

Tous collaborateurs susceptibles d'exercer cette activité ou d'y jouer un rôle

Durée

½ jour, de 09h00 à 12h00

Date

3 mai 2018

Lieu

En salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 120.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
Autres	Fr. 190.–

Sylvère Caron, consultant

L'alimentation, tout comme l'activité musculaire sont des éléments de santé capitaux chez la personne âgée, qu'elle soit indépendante, dépendante ou hospitalisée. Le non-respect du lien entre alimentation et mobilisation de la personne âgée impactera donc son pronostic physique et émotionnel.

La perte de mobilité liée à la pathologie ou tout simplement à l'hospitalisation entraînera une perte de l'appétit qui favorisera une altération de l'état de santé physique et psychique.

La déglutition étant un mouvement musculaire, il est donc évident d'intégrer celle-ci dans l'activité musculaire et dans la prise en charge de la personne âgée tant du point de vue alimentaire que de celui de la mobilisation.

Un non-respect de ce lien Alimentation / Mobilisation aggravera donc fondamentalement l'état de santé de la personne âgée et aura des conséquences lourdes sur la morbidité, la mortalité ou tout simplement la qualité de vie du résident, mais aussi sur les coûts de sa santé.

Objectifs

- Faire le lien entre l'alimentation et activités physiques
- Identifier les piliers en lien avec l'alimentation à respecter afin d'optimiser la qualité de vie de nos aînés
- Proposer une activité physique dans le maintien de l'autonomie et la qualité de vie
- Favoriser l'autonomie et l'estime de soi des personnes accompagnées

Contenu

Alimentation et mieux-être :

- L'hydratation alimentaire
- Règles et bases de mobilisation
- Autonomie et estime de soi
- Les règles de manutention

Public cible Personnel d'accompagnement

Durée

1 jour

Date

20 avril 2018

Lieu

En salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 225.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
Autres	Fr. 340.–

FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR EN PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ: FAP

Divers intervenants

En EMS, à domicile, dans les SAMS ou dans les ESE, nombreuses sont les personnes âgées atteintes de maladies psychiatriques: démences, dépressions, psychoses. Elles peuvent alors souffrir de troubles tels que pertes de mémoire, désorientation, grande tristesse, agitation, opposition. Face à ces comportements difficiles, les collaborateurs sont souvent démunis, ce qui devient à terme source d'insatisfaction et de démotivation.

Fort de ces constats, l'Association ARPEGE, en collaboration avec l'association Alzheimer, les Centres de formation de l'AVDEMS et de la Croix-Rouge vaudoise, a construit la Formation d'Accompagnateur en psychiatrie de l'âge avancé.

Elle permet d'acquérir des compétences visant une meilleure compréhension des personnes âgées souffrant de troubles psychogériatriques et donc de leur apporter des réponses adaptées.

- Programme**
- Le vieillissement
 - Les troubles du comportement et pathologies
 - Communication: base
 - Communication: approfondissement 1
 - Communication: approfondissement 2
 - Communication: avec les familles et les proches
 - Droit des patients
 - Histoire de vie et moment présent
 - Ressources
 - Sens et plaisir dans le travail
 - Travail en équipe
 - Synthèse
 - Examen de validation des compétences sur le terrain avec le répondant FAP*

Le programme détaillé de chacun de ces cours est à disposition sur www.arpege-vd.ch

- Public cible**
- Prioritairement aux aides de tous les secteurs: aides-soignant-e-s, aides infirmier-ère-s, aides en animation, collaborateur-trice-s du service hôtelier, aides familiales, employé-e-s d'administration.

Les prestations peuvent être fournies aussi bien à domicile qu'en institutions (EMS, hôpital, institutions socio-éducatives).

- Pré requis**
- Être en emploi durant la formation et l'examen à un taux minimum de 30 %
 - Avoir un répondant sur le terrain

Durée 12 demi-journées sur 6 jours de cours et 1 examen dans la pratique
Dates A consulter sur notre site internet www.avdems.ch
Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix Pour les 12 demi-journées de cours et l'examen :

Membres AVDEMS	Fr. 1'420.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 1'522.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 1'630.–
Autres	Fr. 1'750.–

Prix en cas de rattrapage d'un cours : Fr. 110.– prix unique.

* Nous proposons aussi à l'AVDEMS la formation sur le rôle du répondant. Vous trouverez plus d'informations à la p.68

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis



Croix-Rouge suisse
Canton de Neuchâtel



genève
Croix-Rouge genevoise



FORMATION SUR LE RÔLE DU RÉPONDANT FAP

Sabine Joly, infirmière

On vous a confié la mission de répondant FAP dans votre institution ? Vous devez accompagner au mieux le Fapiste et l'aider à acquérir des compétences ?

Cette formation vous est destinée !

Objectifs	La formation vous permettra de mener à bien la mission de répondant FAP dans votre institution. Vous serez capable de : • Soutenir le Fapiste dans sa formation • Etre son interlocuteur privilégié • Favoriser l'intégration des nouvelles connaissances dans la pratique • Etre un moteur dans l'évolution du concept d'accompagnement au sein de l'équipe • Etre garant pour que la formation FAP apporte une plus-value sur le terrain	
Contenu	• Présentation de la formation FAP • Présentation d'un exemple d'un dispositif d'accompagnement • Présentation de quelques outils pédagogiques	
Méthode	Travail de groupe pour trouver des pistes pour mettre en place un dispositif d'accompagnement du Fapiste en formation dans sa propre institution.	
Public cible	Toute personne détentrice d'un diplôme ou d'un CFC : maîtrise d'intendant-e, GEI, animateur-trice formé-e, infirmier-ère diplômé-e, infirmier-ère assistant-e, ASSC, ASE, ...	
Durée	½ jour, de 08h30 à 12h00	
Date	20 juin 2018	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 110.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 130.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 150.–
	Autres	Fr. 180.–

NOTIONS FONDAMENTALES EN PSYCHIATRIE DE L'ÂGE AVANCÉ ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉQUIPES

Christine Boivin, infirmière, maître d'enseignement à l'Institut et Haute École de la Santé la Source

Vous souhaitez approfondir vos compétences cliniques et suivre l'évolution des pratiques spécifiques à la psychiatrie de l'âge avancé ?

Objectifs

- Apprendre à mobiliser, en situation, des connaissances actualisées sur les pathologies fréquemment rencontrées en psychiatrie de l'âge avancé et les partager avec les collègues moins expérimentés
- Savoir se référer aux bonnes pratiques validées dans la gestion des troubles du comportement et cognitifs associés aux maladies psychiatriques de l'âge avancé
- Pouvoir garantir, par l'encadrement et la supervision des équipes, la mise en œuvre des compétences en psychiatrie de l'âge avancé

Public cible

Cette formation s'adresse aux professionnels de la santé et du social détenteur-trice-s d'un Bachelor ou d'un titre équivalent.

Durée

7 jours de cours et 1 jour de tutorat en lien avec la validation du module.
La formation délivre 5 crédits ECTS.
Module reconnu dans le DAS Santé des populations vieillissantes.

Dates

A consulter sur www.ecolelasource.ch

Lieu

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source

Prix

Module entier avec validation	Fr. 2'000.–
Module entier sans validation	Fr. 1'600.–
Finance d'inscription	Fr. 100.–

Renseignements et inscriptions

Institut et Haute Ecole de la Santé La Source
Secrétariat formations continues postgrades
Av. Vinet 30
1004 Lausanne
Tél. : 021/641 38 63
Email : infopostgrade@ecolelasource.ch

FORMATION D'ACCOMPAGNATEUR EN PSYCHIATRIE : FAPSY

Divers intervenants

La formation d'Accompagnateur en Psychiatrie vous permettra de développer les compétences de base permettant d'accompagner des personnes atteintes dans leur santé psychique.

Construit d'après le recueil des besoins réalisé par l'observatoire psychiatrique de l'AVDEMS, cette formation de 5 jours ½, accompagne le développement des compétences de base permettant d'accompagner des personnes atteintes dans leur santé psychique. Vous pourrez ainsi acquérir des outils directement utilisables en pratique et démontrer leur intégration dans le cadre d'une validation en fin de formation.

Les formateurs, praticiens experts du terrain, vous proposent, en alternant théorie et pratique de jeux de rôles, d'aborder différentes thématiques dont les objectifs sont les suivants:

Etre capable de:

- 1. Etre une ressource pour le milieu.** L'accompagnateur en psychiatrie connaît ses responsabilités et ses limites au sein de l'équipe interdisciplinaire. Il contribue à améliorer globalement les projets d'accompagnement interdisciplinaires.
- 2. Développer une relation de qualité dans la rencontre et l'accompagnement.** L'accompagnateur en psychiatrie construit son activité avec la personne de manière bienveillante, et éclairée.
- 3. S'impliquer dans un partenariat dans le travail d'équipe.** L'accompagnateur en psychiatrie partage son analyse et son auto-évaluation dans l'accompagnement.

Cours

1. Cadre de vie, Santé psychique – ½ jour
2. Communication : l'empathie; le fait de pouvoir parler de tout; escalade et désescalade – ½ jour
3. Étapes des addictions : Prochaska et DiClamente – ½ jour
4. Les addictions – ½ jour
5. La Dépression – ½ jour
6. Les troubles bipolaires – ½ jour
7. Les troubles de la personnalité – ½ jour
8. La Schizophrénie – ½ jour
9. Modèle du rétablissement – ½ jour
10. L'examen, présentation d'un « micro changement » – 1 jour

Public cible

Toute personne fournissant des prestations auprès de personnes souffrant de troubles psychiatriques, tant à domicile qu'en institution. Le public visé est essentiellement les aides, auxiliaires et collaborateurs de niveau CFC. Peuvent être inclus dans ces sessions quelques collaborateurs de niveau ES et HES.

Durée Dates

5 ½ jours
A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 1'320.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 1'560.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 1'800.–
	Autres	Fr. 2'160.–



ECOLAB®
Everywhere It Matters.™

Hygienisch in allen Bereichen
Hygiénique en tout domaine
L'igiene in tutti i campi

ECOLAB (Schweiz) GmbH · Kägenstrasse 10 · 4153 Reinach · Tel 061/466 9 466 · Fax 061/466 9 444
gratis / gratuit / libero 0800 326 522 · E-Mail: chmutternz.institutional@ecolab.com · www.ch.ecolab.eu

SENSIBILISATION À L'ACCUEIL DE BÉNÉFICIAIRES SOUS MESURES PÉNALES : AEM, ARTICLES 59, 60 ,64

Florian Rubio, directeur d'EMS

Former dans le but de monter le niveau de compétences des collaborateurs accompagnant des bénéficiaires sous mesures pénales (AEM, articles 59, 60, 64). Ceci permettra notamment de rassurer, dédramatiser, comprendre, participer à l'analyse en interprofessionnalité et de l'accompagnement.

Module complémentaire à la formation construite en 2015: FAPSY, Formation d'Accompagnateur en psychiatrie, présentée précédemment.

Compétences développées

Le participant, au terme de la formation sera capable de :

- Ajuster ses représentations par rapport aux personnes sous mesures pénales
- Comprendre le cadre légal, les différents articles
- Comprendre la responsabilité des différents acteurs
- Adapter sa posture et son attitude selon la clientèle : comment faire face à un acte violent, comment se dégager plutôt que de surenchérir, comment riposter...
- Comprendre pourquoi il ne faut jamais abaisser sa vigilance

Public cible Tout secteur confondu (soins, accompagnement, cuisine, intendance, hôtelier, administratif, technique...), niveau aide, auxiliaire, et niveaux CFC (ASSC, ASE, GEI...)

Durée 1 jour ½

Dates 8 octobre 2018 de 09h00 à 16h00 et 9 octobre 2018 de 13h30 à 16h30

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 335.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 350.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 435.–
	Autres	Fr. 510.–

SITUATIONS DE CRISE EN PSYCHIATRIE, TROUBLES DU COMPORTEMENT ET AGRESSIVITÉ

Nadia Lharras, infirmière en psychiatrie

Après un apport théorique sur la situation de crise, les troubles du comportement dont l'agressivité, le participant pourra faire des liens avec des situations issues de sa pratique. Cette formation permettra de trouver des outils pour mieux réagir à ces situations difficiles.

Objectifs	• Identifier et comprendre les troubles du comportement pour mieux faire face aux situations de crise • Identifier et comprendre les mécanismes défensifs • Clarifier la notion de crise et ses différents niveaux • Mieux comprendre les états d'agressivité et élaborer des outils pratiques, développer des pistes	
Contenu	• Introduction et présentation du cours • Définitions • Principes éthiques (responsabilité de chacun) • Situations (réflexion à partir de situations vécues par les participants) • Pistes pour faire face aux différentes situations (recommandations, communication-validation...) • Conclusion individuelle et collective	
Public cible	Aides, ASSC et ASE travaillant en psychiatrie	
Durée	1 jour	
Date	22 juin 2018	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 205.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 215.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 265.–
	Autres	Fr. 315.–

PRÉVENTION DE LA MALTRAITANCE ENVERS LES ÂÎNÉS

Formateurs Alter Ego

Pour pouvoir parler de bientraitance, il est nécessaire de définir les contours de la maltraitance et d'être capable d'y réagir. Au quotidien, des négligences et des actes de maltraitements ordinaires sont commis sans être identifiés ni même voulus en tant que tels. Oser en parler et apprendre à mieux l'identifier s'avère nécessaire pour tout professionnel travaillant auprès de la personne âgée.

3 niveaux vous sont proposés :

1. Cours de sensibilisation

Ce cours donne une première approche, en vue d'initier une démarche de formation sur la prévention de la maltraitance envers les aînés.

Objectifs

- Découvrir les formes de maltraitance de la personne âgée
- Découvrir les facteurs de risque les plus fréquents
- Découvrir les principales pistes de prévention de la maltraitance
- Découvrir quelques pistes d'action lors d'un constat de maltraitance

Moyens

Apports théoriques, échanges et partage du vécu des participants en lien avec la maltraitance.

Public cible

Tout public

Durée

½ jour

Date

Sur demande et uniquement en intra-muros

2. Cours de base

Ce cours vous aidera dans cette démarche, il vise la création d'un langage commun autour de cette problématique dans une institution. Il se donne uniquement en intra-muros dans le cadre de l'équipe interdisciplinaire.

Objectifs

- Définir la maltraitance et ses différentes formes
- Reconnaître les facteurs de risque
- Développer des pistes de prévention de la maltraitance
- Identifier les conduites à tenir face à une situation de maltraitance et les ressources du réseau

Public cible

Tout public

Durée

1 jour

Date

Le 8 mai 2018

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 215.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 265.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 315.–
Autres	Fr. 365.–

3. Devenir référent Prémalpa (Complément au cours de base)

La formation de référent-e Prémalpa est centrée sur le développement de compétences en matière de détection précoce des situations à risque, voire avérées, de maltraitance. Elle vise un effet démultiplicateur au sein des institutions, les référents ont notamment à sensibiliser leurs collègues à la problématique de la maltraitance, à mettre en place des actions de prévention sur leur lieu de travail, et à jouer un rôle de relais entre les collègues et le réseau spécialisé.

Objectifs	Développer un rôle de personne ressource au sein de son équipe pour la PREvention de la MALtraitance des Personnes Âgées (PREMALPA): • Détecter précocement les situations à risque de maltraitance • Déployer des stratégies de prévention dans son institution • Analyser les situations à l'aide d'un cadre de référence • Détecter et secourir les victimes de maltraitance et les orienter dans le réseau • Soutenir ses collègues et son institution dans la gestion de cette problématique
Moyens	Apports théoriques, échanges interactifs, analyse de situations, retour sur expériences.
Pré-requis	Il est indispensable d'avoir suivi au préalable le cours de base « Prévention à la maltraitance envers les aînés : cours de base ».
Public cible	Personnel soignant, personnel social et éducatif, personnel médicothérapeutique
Durée	2 jours de 08h30 à 16h30
Dates	22 mai et 12 juin 2018
Prix	Membres AVDEMS Fr. 440.– EMS partenaires vaudois Fr. 540.– Membres associés AVDEMS Fr. 640.– Autres Fr. 720.–

GESTION ET PRÉVENTION DE LA VIOLENCE

Thierry Gueissaz, spécialiste en techniques de défense

La violence en milieu médicalisé concerne « toutes conduites abusives se manifestant par des paroles, des actes et des écrits destinés à porter atteinte à l'intégrité physique et psychique d'une personne, à mettre en péril son emploi ou à dégrader ses conditions de travail ». Cette notion de violence fait ainsi référence à une multitude de situations, de pratiques, d'événements ou de comportements qui sont perçus comme intolérables par des personnes qui les subissent.

La « gestion de l'agressivité » permet ainsi de comprendre les différents mécanismes de l'agressivité, la violence, la colère et le conflit afin de préserver son équilibre émotionnel et mieux agir dès l'apparition des premiers signes d'agressivité.

Objectifs

- Comprendre les différents mécanismes de l'agressivité, la violence, la colère, le conflit
- Prévenir les signes d'agressivité chez les patients
- Préserver son équilibre émotionnel
- Contrôler son stress
- Désamorcer et gérer les conflits
- Savoir passer le relais, en comprendre les différents mécanismes

Contenu

- Les manifestations de la violence
- Les conflits
- Conséquences de la violence sur la victime
- Que dois-je faire quand des actes de violence se produisent ?

Méthodes

Participative : exercices en groupe, partages. Apports théoriques

Public cible

Tout le personnel soignant

Durée

1 jour

Date

27 juin 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 225.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
Autres	Fr. 340.–

PRÉVENTION DES CHUTES

Pierre Bellemare, Physiothérapeute, Chargé d'enseignement HES,
Haute école de santé HES-SO Genève

NOUVEAU

La chute est une cause fréquente d'entrée en institution. Elle est aussi l'évènement indésirable le plus souvent déclaré dans ces institutions.

Il est important d'ancrer des mesures ciblées de promotion de la mobilité et de prévention des chutes dans le quotidien des soins, pour augmenter ainsi la qualité de vie des résidents, la qualité des soins et une prise en charge individualisée.

Cette formation vous aidera dans cette démarche de prévention.

Objectifs

- Mettre en place et/ou maintenir de façon proactive un dispositif de suivi des résidents en intégrant tous les facteurs de risques existants et potentiels dans une perspective pérenne de culture de l'institution
- Présenter les différents aspects qui interagissent dans les risques de chutes des résidents
- Identifier différents outils de dépistage, de traçabilité et d'évaluation des personnes à risque de chute
- Développer des compétences pour prévenir et intervenir en regard de l'évènement chute en interdisciplinarité en s'appuyant sur les bonnes pratiques
- Intégrer la notion de « Culture mobilité » auprès des résidents dans une perspective de prévention primaire
- Définir le rôle des personnes-ressources mobilité au sein du groupe Mobilité et prévention des chutes

Contenu

- Aspects théoriques autour de la promotion de la mobilité et de la prévention des chutes
- Table ronde autour du contexte particulier de l'EMS, CMS et ESE
- Ateliers pratiques interdisciplinaire
- Création d'un groupe de travail Mobilité et prévention des chutes de l'EMS

Public cible

Toute personne impliquée directement ou indirectement dans le processus de promotion de la mobilité et de prévention des chutes en EMS (médecin, infirmier-ère, aide-infirmier-ère, animation, intendance, cuisine, service de lingerie, etc).

Durée

½ jour ou selon les objectifs visés

Date

Sur demande en intra-muros

Lieu

Sur demande en intra-muros

HÔTELLERIE
INTENDANCE
TECHNIQUE

CERTIFICAT D'AUXILIAIRE ACCOMPAGNANT LA PERSONNE ÂGÉE, FILIÈRE CUISINE ET INTENDANCE

Divers intervenants

Cette formation de base de 120 heures, alliant théorie et pratique, permet à un public non formé et intéressé à travailler au contact de la personne âgée de développer des compétences initiales nécessaires pour un exercice professionnel de qualité et spécifique à l'accompagnement de la personne âgée.

Ces compétences, validées par la réalisation d'un examen, permettent d'obtenir un certificat d'auxiliaire pour l'accompagnement de la personne âgée dans la filière Cuisine et intendance.

Pré-requis	Tout collaborateur au bénéfice d'un contrat de travail d'au minimum 6 mois dans un EMS voire d'un contrat à durée indéterminé.	
	Un soutien financier de la part du Service de l'emploi dans le cadre de la mesure AIT est envisageable, voir explications : www.vd.ch/themes/economie/emploi-chomage/espace-employeurs/aides-a-l'engagement/allocation-d'initiation-au-travail-aitacit	
Contenu	Descriptif détaillé présenté sur le site de l'AVDEMS : www.avdems.ch/formation	
Public cible	Tout personnel sans formation initiale exerçant dans le domaine de la cuisine ou de l'intendance	
Durée	120 heures de formation alternant théorie et pratique : • 10 jours de cours • 2 mois sur le terrain • 10 jours de cours • 4 mois de terrain • Examen final	
Dates	Du 5 au 16 novembre 2018 et du 21 janvier au 1^{er} février 2019	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 1'890.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 2'160.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 2'430.–
	Autres	Fr. 2'700.–
	Prix de l'examen	Fr. 400.–

Nelly Schopfer, responsable du secteur hôtelier-intendance

Le moment des repas rythme la journée des résidents. Ce qui compte ce n'est pas seulement le contenu de l'assiette mais aussi tout ce qui touche à l'environnement. Accueillir c'est aller au-devant des désirs des résidents, leur donner satisfaction est notre but !

Cette formation vous permettra d'acquérir de nouveaux outils ainsi que des méthodes afin d'optimiser l'accueil et le service à table au sein de votre établissement.

- Objectifs**
- Expliquer la différence entre le savoir-faire et le savoir-être concernant l'accueil
 - Citer les 5 points importants pour les résidents, avant, durant et après le repas
 - Enumérer 6 règles de service à table
 - Nommer les avantages et les inconvénients des 4 types de service
 - Effectuer un pliage de serviette

- Contenu**
- L'importance et les règles de l'accueil
 - La communication
 - Les points importants pour les résidents avant, durant et après le repas
 - L'organisation du travail
 - Les types et les règles de service
 - L'environnement
 - Les spécificités des résidents et leurs satisfactions
 - La mise en place de la table
 - La décoration et l'importance des couleurs

- Méthode**
- Jeux
 - Travail individuel et de groupe
 - Exposé participatif
 - Discussions et échanges de nos pratiques
 - Démonstration

Public cible Tous collaborateurs susceptibles d'exercer du service à table

Durée ½ jour, de 13h30 à 17h30

Date 3 mai 2018

Lieu En salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 120.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 140.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 160.–
	Autres	Fr. 190.–

AàZ solutions.ch

Moyens auxiliaires & paramédicaux

Des solutions adaptées à chaque difficulté!



Votre distributeur en Suisse romande
Clients professionnels et particuliers

AàZsolutions.ch

Rte des Avouillons 14 - CH-1196 Gland

T +41 22 362 80 89 - www.aazsolutions.ch

PROGRESSER DANS SA PLANIFICATION ET SON ORGANISATION EN CUISINE

Stéphane Bourdon, formateur en restauration

NOUVEAU

Cette formation permet d'acquérir de nouveaux outils de management en restauration afin d'améliorer la productivité et anticiper les actions et la réduction du gaspillage au sein de votre établissement.

Objectifs

- Savoir organiser, planifier et gérer mes ressources dans le temps à court, moyen et long terme selon le type d'établissement
- Apprendre à déléguer et fédérer son équipe autour d'une idée
- Etre capable de mettre sur pied et présenter son propre plan de maîtrise sur le gaspillage en restauration

Contenu

- Dresser une check-list des outils de planification et d'organisation existants à disposition
- Connaître les techniques pour gérer au mieux la planification des menus et les préparations des plats afin de limiter les pertes
- Comprendre l'impact de la réduction des quantités sur les résultats financiers annuels
- Proposer des points d'amélioration à sa hiérarchie afin d'optimiser ses résultats
- Transformer les points faibles de son organisation et de son entourage en piste de progrès permanents

Méthode

- Mise en application par des exercices pratiques de 08h30 à 12h00 puis de 13h00 à 17h00
- Méthode participative et animée par des séances de réflexion
- Incitation à la poursuite d'un travail personnel

Public cible Responsable de restauration, chef-fe, second-e de cuisine

Durée 1 jour

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Centre de formation Hotelis à Morges

Renseignements et inscriptions

Centre de formation Hotelis
« Training & Development »
Avenue de la Gottaz 36
1110 Morges

Tél. : 021/811 59 60
E-mail: information@hotelis.ch
Site web: www.hotelisformation.ch

Prix H.T. Fr. 400.- (y compris le repas de midi et la documentation)

**Recrutement et formation
continue pour les métiers
de l'hôtellerie et de la
para-hôtellerie
en Suisse
romande**

Centre de formation Hotelis

Avenue de la Gottaz 36
1110 Morges
021 811 59 60
www.hotelisformation.ch



TRAINING & DEVELOPMENT



CONSULTING



HOUSEKEEPING



E-LEARNING



CULINARY ACADEMY

MAÎTRISE DES TEXTURES MODIFIÉES

Module du cours
Alimentation en
Psychiatrie de
l'âge avancé

Gabriel Serrero et Christophe Mimault, chefs de cuisine

Cette formation a pour objectif de vous apporter des solutions techniques pour répondre à la problématique de la dysphagie. Ne plus dépendre de la texture et pouvoir redonner 100 % de l'alimentation avec des textures adaptées.

A la fois théorique et pratique, elle vous permettra de maîtriser facilement les textures modifiées. Nous verrons également les nouvelles solutions d'enrichissement ainsi que des solutions pour une meilleure maîtrise des liquides.

Après cette formation vous pourrez dès le lendemain implanter la technique dans vos établissements et changer la vie de vos résidents en leur offrant une présentation digne qui respecte saveur, couleur, texture et forme.

Objectifs	• Maîtriser la réalisation des textures modifiées • Maîtriser les texturants alimentaires et la capacité à varier les textures en fonction des pathologies • Adapter les méthodes de travail pour une implantation pérenne du concept • Maîtriser le concept global	
Contenu	• Présentation des notions, des méthodes et réalisation pratique des différentes textures • La maîtrise des texturants et siphon • Adaptation personnalisée des textures selon les besoins • Technique de présentation des plats/assiettes • Privilégier les saveurs et produits frais	
Public cible	Cuisinier-ère-s, médecins, soignant-e-s, diététicien-ne-s, ergothérapeutes, logopédistes	
Durée	1 jour	
Date	15 mai 2018	
Lieu	Chez Conte-Goûts à Lausanne ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 225.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 235.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 290.–
	Autres	Fr. 340.–

ALLERGIES ET INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES (GLUTEN ET LACTOSE) - PLAN DE MENUS, LES ALLERGIES ET LES INTOLÉRANCES

Esther Guex, diététicienne HES

Cette formation permet de construire un plan de menus en tenant compte des allergies et intolérances de la clientèle.

Objectifs

- Comprendre les mécanismes physio-pathologiques d'une allergie et d'une intolérance alimentaire
- Distinguer une allergie alimentaire à une intolérance alimentaire
- Connaître 8 allergènes principaux dans les détails (leurs sources et leurs dérivés)
- Reconnaître les principaux aliments et groupes d'aliments en fonction de l'allergène incriminé
- Connaître la législation Suisse relative aux allergènes et au gluten (étiquettes alimentaires)
- Comprendre les conséquences nutritionnelles d'une allergie et d'une intolérance alimentaire
- Connaître les substitutions d'aliments possible en fonction des intolérances au gluten et au lactose

Contenu

- Bref rappel sur l'équilibre alimentaire (pyramide alimentaire)
- Connaître les aliments et groupes d'aliments en fonction des allergènes étudiés
- Connaître les aliments et groupes d'aliments pouvant contenir du gluten/lactose
- Définir un menu sans gluten. Aborder les produits industriels spéciaux « sans gluten »
- Définir un menu en fonction d'une allergie et/ou intolérance définie
- Correction de menus en fonction d'une allergie et/ou intolérance alimentaire et substitutions possible
- Equilibre alimentaire : confection d'une journée de menus pour un client multi-allergique et pour un client coeliaque (= qui mange sans gluten)
- Lecture des étiquettes alimentaires : éviter les pièges !

Méthode

Cours théorique avec travaux de groupe sur plan de menus

Public cible

Personnel de cuisine

Durée

1 jour

Date

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Centre de formation Hotelis à Morges

Renseignements et inscriptions

Centre de formation Hotelis
« Training & Development »
Avenue de la Gottaz 36
1110 Morges

Tél. : 021/811 59 60
E-mail: infoformation@hotelis.ch
Site web: www.hotelisformation.ch

Prix H.T.

Fr. 400.– (y compris le repas de midi et la documentation)

AUTOCONTRÔLE CERTIFIÉ H.A.C.C.P.

Formateur certifié en hygiène et autocontrôle H.A.C.C.P.

Cette formation permet de découvrir et d'appliquer les normes en rigueur concernant la méthode H.A.C.C.P.

Objectifs	• Adapter l'organisation du travail en cuisine et la distribution des prestations en EMS selon les nouvelles normes en vigueur • Appliquer le respect de l'hygiène en intégrant ce nouvel autocontrôle H.A.C.C.P. au quotidien (version 2012) • Motiver les collaborateurs de l'équipe à la bonne application de cette méthode. Connaître et savoir détecter les dangers et points de maîtrise dans mon établissement
Contenu	• Selon le nouvel autocontrôle H.A.C.C.P. • Respect des outils de maîtrise des points critiques • Circulation des denrées alimentaires et non alimentaires, leurs utilisations et leurs traçabilités • Gestion des restes et stockages, gestion des points critiques: C.C.P.s • Respect des procédures de l'autocontrôle H.A.C.C.P. • Outil de motivation de l'équipe pour un bon transfert sur le poste de travail
Méthode	Théorie et travaux de groupe avec des études de cas d'après photos, utilisation du 5M sur des cas concrets proposés par les participants.
Public cible	Responsable, chef-fe, second-e de cuisine, cuisinier-ère
Durée	1 jour
Date	A consulter sur notre site internet www.avdems.ch
Lieu	Centre de formation Hotelis à Morges
Renseignements et inscriptions	Centre de formation Hotelis « Training & Development » Avenue de la Gottaz 36 1110 Morges Tél. : 021/811 59 60 E-mail: information@hotelis.ch Site web: www.hotelisformation.ch
Prix H.T.	Fr. 400.– (y compris le repas de midi et la documentation)

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

Formateur certifié en hygiène et autocontrôle H.A.C.C.P.

Cette formation permet d'acquérir et de mettre à jour ses connaissances sur les règles d'hygiène en cuisine.

Objectifs

- Permettre aux participants d'acquérir une bonne connaissance de l'hygiène courante
- Répondre aux nouvelles exigences en matière d'hygiène autocontrôle H.A.C.C.P.
- Respecter les règles concernant la sécurité alimentaire et le respect des bonnes pratiques professionnelles

Contenu

- Connaissance des microbes courants et de leur prolifération
- Maîtrise du couple temps/température
- Respect des méthodes de maîtrise pour assurer une bonne hygiène alimentaire
- Suivi des règles de sécurité alimentaires et du traitement des déchets
- Connaître ses outils de maîtrise dans son activité au quotidien

Méthode

Théorie toute la journée avec travaux de groupe sur des études de cas concret afin d'évaluer ses connaissances par rapport à ses activités.

Public cible Personnel de cuisine

Durée 1 jour

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Centre de formation Hotelis à Morges

Renseignements et inscriptions

Centre de formation Hotelis
« Training & Development »
Avenue de la Gottaz 36
1110 Morges

Tél. : 021/811 59 60
E-mail: infoformation@hotelis.ch
Site web: www.hotelisformation.ch

Prix H.T. Fr. 400.– (y compris le repas de midi et la documentation)

MAÎTRISE DU SOUS-VIDE ET CUISSON À « JUSTE TEMPÉRATURE »

Stéphane Bourdon, formateur en restauration

Cette formation permet d'acquérir de nouvelles techniques de préparation des repas afin d'organiser différemment son activité.

Objectifs	• Améliorer les connaissances des utilisateurs pour augmenter les performances dans le travail de tous les jours • Développer de nouveaux projets de restauration par la mise en place de production en «différé» • Améliorer la qualité gustative des mets en institution adaptée aux attentes des consommateurs
Contenu	• Présentation des différentes techniques • Manipulation et stockage sous-vide • La cuisson sous-vide et la méthode selon le nouvel autocontrôle H.A.C.C.P. • Les appareils de descente en température rapide • Utilisation de ces méthodes en régénération, distribution self et free-flow • Evolution des pratiques de production et de distribution sous vide
Méthode	• Cours théorique le matin de 08h30 à 12h00 Puis cours pratique en cuisine dès 13h00 jusqu'à 17h00 avec dégustation des différentes élaborations culinaires (prévoir une tenue de cuisinier-ère)
Public cible	Personnel de cuisine
Durée	1 jour
Date	A consulter sur notre site internet www.avdems.ch
Lieu	Centre de formation Hotelis à Morges et sa cuisine d'application
Renseignements et inscriptions	Centre de formation Hotelis « Training & Development » Avenue de la Gottaz 36 1110 Morges Tél. : 021/811 59 60 E-mail: information@hotelis.ch Site web: www.hotelisformation.ch
Prix H.T.	Fr. 460.- (y compris le repas de midi et la documentation)

REPAS TRANSPORTÉS

Stéphane Bourdon, formateur en restauration

Cette formation permet de découvrir les types de liaison, la maîtrise qualitative et hygiénique dans le cadre des repas transportés.

Objectifs

- Améliorer l'organisation du travail en cuisine et le conditionnement des repas transportés selon le nouvel autocontrôle H.A.C.C.P.
- Renforcer le respect de l'hygiène en intégrant celui-ci au quotidien
- Garantir la traçabilité et la sécurité des prestations fournies à d'autres établissements en utilisant le matériel prévu à cet effet : étiquetage et sonde d'enregistrement des températures

Contenu

- Utilisation efficace du matériel en cuisine et de contrôle
- Circulation des denrées alimentaires et leur utilisation pour les repas transportés
- Présentation des différentes méthodes de conditionnement et de distribution
- Avantages et inconvénients
- Choix des plats en « liaison chaude », connaissance et maîtrise de l'altération et de la non qualité des aliments utilisés
- Diagramme des flux en cuisine personnalisé pour son établissement afin d'assurer une parfaite maîtrise des risques concernant la « liaison chaude » et la « liaison froide »
- Gestion prévisionnelle et bonne pratique des productions en « différé »
- Traçabilité obligatoire et autocontrôle H.A.C.C.P.

Méthode

Théorie et travaux de groupe sur des cas concrets, présentation de matériel, travaux sur photos numériques prises dans des établissements de référence.

Public cible

Responsable, chef-fe, second-e de cuisine, cuisinier-ère

Durée

1 jour

Date

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Centre de formation Hotelis à Morges

Renseignements et inscriptions

Centre de formation Hotelis
« Training & Development »
Avenue de la Gottaz 36
1110 Morges

Tél. : 021 / 811 59 60
E-mail: infoformation@hotelis.ch
Site web: www.hotelisformation.ch

Prix H.T.

Fr. 400.– (y compris le repas de midi et la documentation)



CEFIL • CENTRE
DE FORMATION
CONTINUE

EN SUISSE ROMANDE

DES FORMATIONS PERSONNALISÉES

SUR L'ENSEMBLE DE LA SUISSE ROMANDE

THÉMATIQUES PROPOSÉES

Développement durable
ICA – Information / Communication / Administration
Informatique
Insertion sociale et professionnelle
Maintenance immobilière
Milieu carcéral
Santé et Commerce de détail
Sécurité

TITRES OBTENUS

Certificat / attestation



T 021 811 51 61
cefil-morges@relais.ch
Morges • Lausanne • Genève

WWW.CEFIL.CH

PROGRAMME SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : AGENDA 21

Jacques Dozio, responsable du CEFIL

Le développement durable est de plus en plus d'actualité. Cette formation vous permettra de concevoir et mettre en place un Agenda 21 dans votre institution ; vous pourrez dresser un inventaire détaillé des indicateurs, du développement durable dans le cadre opérationnel en entreprise, mais aussi concevoir et mettre en place une Responsabilité sociale de l'entreprise (RSE), un Système de Management Environnemental (SME) ou encore, une traçabilité des produits et services.

Objectifs

- Appréhender le rôle des différents acteurs dans la marche vers le développement durable
- Expliquer la mise en œuvre concrète, par étape, d'un Agenda 21 dans un EMS
- Pouvoir dresser un inventaire détaillé du développement durable dans le cadre opérationnel en EMS
- Concevoir et mettre en place un Agenda 21 et un Système de Management Environnemental (SME)

Le programme s'appuie sur le cursus pédagogique du CAS du développement durable.

Méthode

Approche interactive théorique, avec présentation d'exemples sur place ou sous forme de vidéos, exercées dans les locaux mis à disposition par l'EMS. Formation dispensée par des professionnels de chaque domaine, formateurs d'adultes.

Modules

- Contexte générale du Développement durable et de l'Agenda 21
- Les références normatives
- L'empreinte écologique et les écolabels
- Normes sociales
- Système de management de la qualité (SMQ)
- Système de management de l'environnement (SME)
- La responsabilité de la direction
- Gouvernance mondiale du développement durable
- Economie verte et l'investissement socialement responsable (ISR)
- La planification du SMQ (Système de management de la qualité)
- La gestion des risques
- Management des ressources humaines
- Ecocitoyenneté – Finance et économie
- Analyse du cycle de vie
- Villes durables
- Surveillance et mesures
- Audit interne et revue de direction
- Amélioration continue

Titre obtenu Attestation validant les acquis de la formation pour chaque module d'une journée. Examen de certification organisé pour les apprenants ayant suivi tous les modules (Fr. 300.– inscription examen).

Public cible Tout public

Durée 20 jours en semaine en journée
OU
40 jours en semaine en soirée

Dates Sur demande auprès du CEFIL

Lieu et inscription

Centre de Formation CEFIL

Avenue de Plan 18

1110 Morges.

Tél. 021 / 811 51 61

www.cefил.ch/developpement-durable/praticien-ne-en-agenda-21

Prix Fr. 3'800.-

SENSIBILISATION À LA SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Jean-Luc Ryser, formateur et responsable filière au CFA

NOUVEAU

Cette formation de 1h30, vous permettra de répondre aux règles de sécurité imposées par la loi et de mettre en place les bases d'une bonne prévention des accidents et des maladies professionnelles.

Afin de garantir un environnement de travail sain et respectueux des règles de sécurité imposées par la loi (Ordonnance 832.30) sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles, nous vous proposons une formation directement dans votre établissement afin de :

- Sensibiliser les collaborateurs aux différents risques inhérents au travail
- Cibler la formation correspondant au domaine d'activité des participants
- Créer un climat favorisant les échanges afin de répondre aux questions des collaborateurs
- Evaluer le degré d'informations internes connues par les collaborateurs
- Proposer un programme adapté au fonctionnement de l'institution

Contenu

- Normes légales pour les entreprises
- Sécurité générale et normes professionnelles
- Hygiène de vie et santé-sécurité au travail
- Utilisation des produits chimiques-règles de base
- Sensibilisation aux risques psychosociaux
- Approche de la réduction des risques
- L'ergonomie au quotidien – principes de base
- Connaissance des procédures internes

Public cible Tous secteurs

Durée 1h30 par groupe de maximum 10 participants

Date Sur demande en intra-muros

Lieu Sur demande en intra-muros

Prix Le formateur peut former jusqu'à 4 groupes par jour (40 personnes)

Pour 1 groupe	Fr. 580.- + frais de déplacement de l'intervenant
Pour 2 groupes	Fr. 760.- + frais de déplacement de l'intervenant
Pour 3 groupes	Fr. 940.- + frais de déplacement de l'intervenant
Pour 4 groupes	Fr. 1'120.- + frais de déplacement de l'intervenant

PERMIS D1 : POUR LE TRANSPORT DE PERSONNES

Divers intervenants du TCS, section vaudoise

Dès le 1^{er} septembre 2009, celui qui désire effectuer professionnellement des transports de personnes ou de marchandises par cars, petits bus ou poids lourds doit, en plus du permis de conduire, être titulaire du certificat de capacité pour le transport de personnes et/ou de marchandises et doit suivre une formation continue régulière.

Ce certificat de capacité est valable cinq ans et est renouvelé uniquement lorsque son titulaire justifie de la fréquentation de 5 modules de la formation continue. Les conducteurs concernés doivent donc impérativement avoir suivi les cours obligatoires (5 modules) dans un centre de formation reconnu d'ici au 31 août 2018.

Nous vous proposons de les suivre avec un tarif préférentiel !

6 modules à choix :

1. Cours sur piste « 3 variantes possibles »
2. Eco
3. Feux et 1^{ers} secours sur demande
4. Chargements et arrimages
5. Divers cours théoriques selon planification ou demande
6. Conduite sur neige

Autres prestations :

- Location de véhicule à Fr. 50.- par véhicule

Lieu

Centre de sécurité routière TCS à Cossonay

Prix

Membres (actifs et associés) de l'AVDEMS :

- Cours théorique (7h) Fr. 190.-/pers.
- Cours sur piste (7h) Fr. 200.-/pers.
- Cours ECO (7h) Véhicule du Centre Fr. 200.-/pers.

Sont compris dans le prix les prestations suivantes :

- L'attestation de cours, la pause-café du matin (1 boisson et une collation) et le repas de midi (boissons non comprises)

Dates et inscription

Directement sur le site internet du TCS :

www.tcs.ch/fr/le-tcs/sections/vaud/cours/oacp.php ou au 021/863 22 22.

Ne pas oublier de mentionner « Membre AVDEMS ».



**Section
vaudoise**



**Au TCS, nous formons vos
chauffeurs et contrôlons
votre flotte d'utilitaires.**



Centre TCS Cossonay * tcs-vd.ch * 021 863 22 22



ADMINISTRATIF ET MANAGEMENT

LES PRINCIPAUX OUTILS DE LA GESTION D'ÉQUIPE (POGE)

Divers intervenants

Diriger une équipe, motiver le personnel, coordonner le travail des collaboratrices et collaborateurs, conduire et animer un colloque... Toutes ces tâches requièrent des compétences particulières. Le responsable d'équipe nouvellement nommé, excellent collaborateur, rencontre très vite des limites lorsqu'il se retrouve face à ses nouvelles tâches. Le responsable plus expérimenté, en poste depuis plusieurs années doit quant à lui, régulièrement améliorer et renforcer ses performances pour s'adapter au changement et éviter la routine.

Pré-requis Occuper un poste de responsable d'équipe

Objectifs Le responsable d'équipe acquiert les premiers « outils » de travail nécessaires et essentiels à la fonction, afin de sécuriser ses tâches d'encadrement d'équipe.

Méthode

- Les cours sont animés de manière participative, autour d'exercices concrets, d'études de cas, de jeux de rôles, de modèles et d'exemples applicables rapidement au quotidien
- Tout au long du cursus, le participant bénéficie du soutien pédagogique du Centre de formation de l'AVDEMS et d'un référent choisi au sein de son institution qui l'accompagne dans le choix et la réalisation des travaux
- Au terme de la formation, les participants remettent - à titre individuel - un travail écrit répondant à une mise en pratique des apports de cours ainsi qu'un travail d'autoévaluation de son parcours de formation

Programme

- Animer et diriger une équipe, 2 jours
- Organiser et animer un colloque, 1 jour
- Organisation du travail, 1 jour
- Gestion de projet, 1 jour
- Déléguer des tâches et en assurer le suivi, 1 jour
- Gérer son temps et celui de l'équipe, 1 jour
- Gérer les conflits, 2 jours
- Former ses collaborateurs, 1 jour
- Les bases du droit du travail, 1 jour
- Participer au processus d'évaluation des collaborateurs, 2 jours

> Programme détaillé disponible sur le site internet www.avdems.ch

Durée Une séance spécifique d'introduction à la formation
Présence au cours: **13 jours répartis sur 2018 – 2019** (à raison de 1 à 2 jours par mois)
Travail personnel: **environ 3 heures par travail**

Dates **A consulter sur notre site internet www.avdems.ch**
Lieu **Salles de cours de l'AVDEMS**

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 2'665.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 2'795.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 3'445.–
Autres	Fr. 4'095.–

PRÉPARATION AUX EXAMENS DU BREVET FÉDÉRAL DE RESPONSABLE D'ÉQUIPE DANS DES INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES (BFRE)

Divers intervenants

Investir dans le développement des compétences d'encadrement constitue un facteur clé de succès et de pérennisation pour l'institution.

La formation permet aux participants de compléter et/ou d'acquérir des compétences en leadership et en management, afin d'être à même d'avancer plus rapidement et efficacement avec une équipe.

Cette formation professionnelle supérieure prépare aux examens du brevet fédéral de « Responsable d'équipe dans des institutions sociales et médico-sociales ». Loin d'être une formation supplémentaire abordant de grands concepts théoriques, cette formation a une orientation essentiellement pratique. Elle apporte des outils concrets permettant de répondre à des besoins quotidiens en développant des compétences transférables rapidement et facilement dans la pratique d'un cadre.

Elle permet :

- d'être reconnu comme un cadre compétent
- de disposer de bons outils de gestion d'équipe
- d'apprendre à mieux se connaître en tant que responsable d'équipe et comprendre comment l'on est perçu par son équipe
- d'évoluer professionnellement et prendre de nouvelles responsabilités
- de gérer de manière plus posée et plus efficace les situations conflictuelles
- de disposer d'outils de planification et décision à même de vous faire gagner du temps

Durée 200 heures de cours et environ 400 heures de travail personnel
Dates A consulter sur notre site internet www.avdems.ch
Lieu Salles de cours de l'AVDEMS

Conditions particulières

Possibilité de reconnaissance de formation antérieure sur demande au secrétariat de l'AVDEMS.

Certificat POGÉ : la formation est allégée de 5 jours (tarifs adaptés en conséquence).

Prix	Membres AVDEMS et SECLAUSANNE	Fr. 7'300.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 7'500.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 7'700.–
	Autres	Fr. 8'000.–

Suite à la page suivante

PRÉPARATION AUX EXAMENS DU BREVET FÉDÉRAL DE RESPONSABLE D'ÉQUIPE DANS DES INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES (BFRE) (SUITE)

Divers intervenants

Module de préparation aux examens, 4 jours

Membres AVDEMS et SECLausanne	Fr. 920.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 1'000.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 1'120.–
Autres	Fr. 1'240.–

Financement Le secrétariat est à disposition pour convenir d'un éventuel arrangement du paiement.

Certains cantons proposent des aides financières pour ce type de formation par le biais des services de la formation professionnelles. Renseignements auprès de ces instances. Pour le canton de Vaud : www.fonpro.ch/aides-formation/examens

COURS PRÉPARATOIRES À L'OBTENTION DU BREVET FÉDÉRAL DE RESPONSABLE DU SECTEUR HÔTELIER-INTENDANCE

Hotel & Gastro formation Suisse

NOUVEAU

Cette formation vous permet d'obtenir les certificats de module requis pour vous présenter à l'examen professionnel de Responsable du secteur hôtelier-intendance.

Objectifs

En tant que responsable du secteur hôtelier-intendance avec brevet fédéral, vous êtes garant de l'organisation et du professionnalisme pratiqué dans les secteurs de l'intendance, notamment la préservation de la valeur, le nettoyage et la blanchisserie dans les lieux d'hébergement ou les stations de soins. Vous possédez des connaissances approfondies dans votre domaine, ainsi que dans la gestion d'entreprise.

Formation modulaire

- Gestion et encadrement des collaborateurs
- Marketing et communication
- Gestion d'entreprise
- Approvisionnement, achat, écologie, recyclage et hygiène
- Administration, droit, finance et comptabilité
- Technique et organisation du nettoyage
- Technique et organisation de l'entretien du linge
- Organisation de la gastronomie

La formation se base sur le contenu de l'examen professionnel décrit dans le règlement et les directives établies par la commission chargée de l'assurance qualité. Ces documents sont disponibles sur le site **www.hotelgastro.ch**.

Titres obtenus

Certificats de module requis pour l'examen professionnel

Pré-requis - public cible

Etre titulaire d'un CFC en intendance et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de trois ans à 80%, dont une année avec expérience dans la gestion avec au minimum un collaborateur subordonné.

OU

Voir règlement de l'examen pour les autres conditions d'admission.

Contact

Plus d'informations sur : www.hotelgastro.ch

E-mail : s.kolly@hotelgastro.ch

Téléphone : 021/804 85 30 - Direct : 021/804 85 34



PRÉPARATION AUX EXAMENS DU DIPLÔME FÉDÉRAL DE DIRECTRICE ET DIRECTEUR D'INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES (DFDiR)

Divers intervenants

Acquérir des compétences et être reconnu officiellement

Le diplôme fédéral de «Directrice/Directeur d'institution sociale et médico-sociale» confère un titre reconnu sur le plan fédéral. Disposant de larges connaissances et d'une longue expérience, les titulaires de ce diplôme dirigent un établissement hospitalier, semi-hospitalier ou ambulatoire qui, provisoirement ou durablement, accompagne et soigne des clientes et clients ayant besoin d'assistance, par exemple, dans une maison de retraite ou un home médicalisé, une organisation de soins à domicile, un foyer ou un atelier protégé pour handicapés, un programme destiné aux chômeurs, un foyer ou une crèche pour enfants.

Diriger ce genre d'organisation exige des responsables des qualités particulières. Divers groupes de clientes et clients, les familles et les bailleurs de fonds formulent des exigences multiples, et en partie contradictoires, à l'adresse de ces institutions. La diversité des besoins et des attentes des parties prenantes se reflète dans la variété des domaines dont les directrices et directeurs doivent se charger.

Ce poste de direction requiert dès lors une bonne compréhension des questions économiques, une aptitude à agir avec une vision de marketing et à comprendre les enjeux publics, une approche des stratégies de développement axée sur le personnel et la clientèle ainsi qu'une réflexion permanente sur soi-même.

Pré-requis Etre au bénéfice des attestations de validation des modules 1 à 5 du Brevet fédéral de Responsable d'équipe. L'inscription à l'examen fédéral concerne les personnes en charge de direction d'institution, ou/et en responsabilité hiérarchique de plusieurs équipes, elles-mêmes sous la conduite de responsables.

Une formation modulaire

La formation est organisée autour de 10 modules spécifiques, dont les 5 modules de préparation à l'examen du Brevet fédéral de responsable d'équipe (voir pages 101-102 du catalogue).

Durée **Modules 6 - 10, y compris préparation: 39 jours**
Préparation à l'examen (facultatif): 2 jours
600 heures de travail personnel (selon directives fédérales)

Dates **A consulter sur notre site internet www.avdems.ch**

Lieu **Salles de cours de l'AVDEMS**

- Prestations** Afin de vous permettre de mener votre projet de formation avec succès, nos prestations comprennent :
- un entretien d'orientation et de conseil personnalisé
 - l'accès aux réseaux de grandes associations professionnelles dans le domaine tertiaire et d'institutions à caractère social
 - une proximité et une disponibilité de notre équipe durant toute votre formation

Prix

Modules 6 à 10	
Membres AVDEMS	Fr. 10'000.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 10'350.–
Partenaires romands	Fr. 10'650.–
Autres	Fr. 11'000.–

Module de préparation aux examens, 2 jours

Membres AVDEMS et SECLausanne	Fr. 460.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 500.–
Partenaires romands et membres associés AVDEMS	Fr. 560.–
Autres	Fr. 620.–

Financement Le secrétariat est à disposition pour convenir d'un éventuel arrangement du paiement.

Certains cantons proposent des aides financières pour ce type de formation par le biais des services de la formation professionnelles. Renseignements auprès de ces instances. Pour le canton de Vaud : www.fonpro.ch/aides-formation/examens

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC: JOINDRE LE PLAISIR À L'EFFICACITÉ

Christophe Bugnon, comédien, chroniqueur radio, auteur et metteur en scène

Il vous arrive de devoir prendre la parole en public ? Cette formation est faite pour vous. Par une méthode ludique, basée sur l'improvisation théâtrale et différents outils de travail des comédiens, le Centre de formation de l'AVDEMS vous propose de tester des pistes pour rendre votre communication efficace et limiter le stress dans ces moments.

Nous vous proposons de profiter de l'expérience de comédien et des compétences de Monsieur Bugnon pour développer l'art du discours.

Objectifs Au terme du cours, vous aurez découvert des moyens qui vous auront permis de :

- Développer votre aisance lors de présentation en public
- Tester des méthodes pour éviter le stress lors de prise de parole
- Renforcer votre capacité à convaincre et à faire passer votre message
- Découvrir des moyens pour retenir l'attention du public
- Exercer l'art d'un discours attrayant et clairement structuré
- Perfectionner l'utilisation des diverses méthodes de présentation

Contenu

- Préparation et structuration de discours
- Communication verbale et non-verbale de l'orateur
- Attitude, gestuelle, technique d'élocution et de respiration
- Mesures contre les blocages ; gestion du trac
- Gestion des questions difficiles
- Utilisation des moyens annexes de présentation
- Les 10 règles d'or de la rhétorique

Méthode

- Alternance d'exercices pratiques et de brefs moments théoriques
- Exercices du discours sous diverses formes
- Amélioration par la mise en application d'outils pratiques
- Analyse de la prise de parole sur base d'enregistrements vidéo
- Sans oublier l'humour et le plaisir dans le travail

Public cible Tout public

Durée 2 jours

Dates 20 et 21 septembre 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 530.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 630.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 730.–
	Autres	Fr. 830.–



Système global d'information pour EMS

Leader en Suisse romande pour les logiciels
de soins et de gestion des EMS

✓ **DIR**

Dossier informatisé
du Résident

✓ **SIRH**

RH Engagement, formation,
évaluation, planification

✓ **MobiDIR**

Le dossier du résident
sur tablette

✓ **ADM**

Facturation, comptabilité,
salaires

✓ **GED**

Gestion électronique
des documents, système
d'information qualité

✓ **ADM+**

Caisse réception, cafétéria,
Créanciers, Inventaires,
Adresses

Av. des Baumettes 13
1020 Renens

sadies.ch
+41 21 631 15 90

DEVENIR FORMATEUR EN ENTREPRISE (FEE)

COURS DE BASE

Divers intervenants

Ce cours est organisé en partenariat et sur délégation de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud. Il répond aux normes fédérales et cantonales visant à être reconnu-es comme formateur-trice en entreprise. Toute entreprise formatrice doit pouvoir justifier d'une personne ainsi formée au sein de son personnel.

Il vise à faire connaître les éléments clés de la formation professionnelle en entreprise (système dual) et à développer les compétences liées à l'accompagnement d'apprenti-e en mode dual ou en stage.

Objectifs

Les éléments suivants sont abordés au fil des cinq jours de cours :

- Accompagner un apprenti
- Planifier et mettre en œuvre la démarche de formation
- Prendre en compte les aptitudes individuelles
- Connaître le contexte de la formation professionnelle en Suisse

Les détails de ces objectifs sont présentés sur notre site www.avdems.ch

Pré-requis

- Etre formateur en entreprise ou en voie d'assurer cette responsabilité
- Etre en possession d'un certificat fédéral de capacité (CFC) et au bénéfice d'une expérience d'au moins 2 ans dans le domaine enseigné
- Travailler ou être domicilié dans le canton de Vaud

Public cible

FEE accompagnant des apprentis ASE, ASSC, ASA, GEI, EEI

Durée

5 jours (40 périodes)

Dates

A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS

Prix

Ce cours est entièrement financé par la DGEP
Le classeur de formation est à la charge des participant-e-s: Fr. 75.-

Matériel

Pour le cours, prendre le classeur « Manuel de formation »

DÉVELOPPER SPÉCIFIQUEMENT SON RÔLE DE FEE DANS LA FORMATION DES APPRENTIS ASE CFC, ASSC CFC, ASA AFP

Jean-Marc Fonjallaz, consultant, formateur
Christian Vauthey, formateur

Ce cours est organisé avec le soutien de l'OrTra Santé Social Vaud et s'adresse aux FEE accompagnant des apprenti-es ASSC, ASE (de tous domaines : personne âgée, handicap, enfance), ASA. Il est un complément aux cours obligatoires prévus par les législations fédérales et cantonales.

Objectifs Ce cours vise à permettre l'appropriation des outils d'accompagnement, et notamment du manuel de formation, ainsi qu'à transmettre des pistes pragmatiques de travail, directement applicables dans la pratique.

Contenu Au terme de la journée, les FEE auront pu :

- renforcer leur utilisation du guide méthodique pour le suivi des apprenti-e-s
- faire le parallèle entre le guide et leur propre contexte professionnel
- appliquer à des situations concrètes les outils proposés
- utiliser le classeur de formation dans une logique formative

La méthodologie proposée allie la présentation de modèles et le travail sur des cas pratiques, tout en favorisant les échanges d'expériences entre les participant-e-s.

Pré-requis

- Pouvoir compter sur une expérience de suivi d'apprentis ASSC, ASE ou ASA
- Posséder (et prendre avec soi) le classeur « Manuel de formation » de la profession concernée (obtention possible par les sites www.savoirsocial.ch ou www.odasante.ch)

Public cible FEE accompagnant des apprentis ASSC, ASE ou ASA
Cours organisés par profession, voir en page 5 (schéma)

Durée 1 jour

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch
Lieu Salles de cours de l'AVDEMS

Prix Unique: Fr. 205.–

Pour les FEE ASE, ASSC et ASA travaillant dans des entreprises vaudoises, la gratuité est garantie: le prix du cours est pris en charge par l'OrTra Santé Social Vaud (financement du FondsSocial).

FORMER DES APPRENTIS AU QUOTIDIEN : COMMENT S'Y PRENDRE ?

Maîtriser les moments-clés et gérer par objectifs le processus d'apprentissage

Frédy Bovet, formateur, maître d'enseignement professionnel

Jean-Marc Fonjallaz, consultant, formateur

Former des apprenti-e-s, c'est investir dans l'avenir de nos professions ! Former exige des compétences, des méthodes et des outils spécifiques. Dans ce cadre, l'utilisation de la gestion par objectifs (GPO) pour organiser l'apprentissage est un atout, qui permet également d'objectiver les acquisitions et d'en faciliter la visibilité. C'est une manière originale de mettre en valeur une pédagogie de la réussite !

Ce cours s'adresse à toute personne chargée d'encadrer au quotidien un-e apprenti-e d'une des professions suivantes: ASA, ASE, ASSC, employé-e de commerce, cuisinier-ère, gestionnaire et intendance, etc.

Il permet en outre de renforcer les échanges entre pairs et de valoriser les bonnes pratiques ! C'est une excellente opportunité de renforcer les compétences acquises dans les CFFE (Cours de formation pour formateur en entreprise).

Objectifs Au terme des deux jours de formation, les participant-e-s auront :

- identifié les facteurs favorisant l'apprentissage
- découvert des moyens de faire face aux passages difficiles
- organisé des séquences de formation pratique
- découvert, respectivement actualisé les connaissances en GPO et les auront exercées en lien avec le suivi des apprentis
- établi des liens entre ce mode d'accompagnement et les exigences de suivi des apprentis (plan de formation, suivi semestriel)
- reçu un document de base pour une utilisation pragmatique des apports du cours

Contenu

- Profil de compétences des formatrices et formateurs d'apprenti-e-s
- Les conditions d'apprentissage d'un jeune en formation et les mécanismes de la motivation
- Réussir l'accueil et les premiers pas dans la formation
- Les modalités d'évaluation, l'entretien avec l'apprenti-e
- Les situations délicates et problématiques
- Principes de base de la GPO en lien avec l'accompagnement d'apprentis
- Liens entre plans de formation, documents d'accompagnement et GPO
- Echanges entre pairs et exercices concrets en lien avec l'accompagnement d'apprentis
- Etablissement des liens possibles entre l'accompagnement individuel et la communication aux équipes

Public cible Toute personne amenée à accompagner un apprenti en formation

Durée 2 jours

Dates 19 avril et 17 mai 2018

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix	Membres AVDEMS	Fr. 530.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 630.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 730.–
	Autres	Fr. 830.–

FORMATION DE RESPONSABLE DE FORMATION EN INSTITUTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES AVEC CERTIFICATION

Jean-Marc Fonjallaz, consultant, formateur

NOUVEAU

De plus en plus d'institutions choisissent de nommer une personne en responsabilité transverse pour toutes les questions de formation (en général de base) dans le cadre de l'entreprise. Cette fonction demande de développer des compétences particulières en matière de planification des parcours de formation, de coordination des tâches des personnes de terrain (PF, FEE, etc.), d'anticipation et de suivi analytique.

Sensible au développement de ce champ de responsabilités, l'AVDEMS propose un parcours original, ouvert à toutes institutions du monde social comme médico-social. Au terme des modules, la formation peut être validée par un certificat de branche de Curaviva (INSOS en discussion).

Modules

1. Compétences stratégiques

Positionnement de la formation en entreprise, ingénierie de la formation, conceptualisation, pilotage, conduite de projets (2 jours)

2. Compétences RH

Vision d'avenir, analyse des besoins de l'institution, du personnel en termes de formation et de compétences professionnelles (3 jours)

3. Compétences pédagogiques

Création et utilisation d'outils pédagogiques en entreprise, transmission de connaissance, définition de situations d'apprentissage, didactique, enseignement (2 jours)

4. Compétences sociales et relationnelles

Relation adulte/adolescent, multiculturalité, travail en équipe, soutien et conseil, éthique, médiation (2 jours)

5. Compétences de travail en partenariat interne et externe

Interdisciplinarité, liens aux prestataires de formation, aux organisations (OrTras, services d'orientation, ORP, ...), au politique (1 jour)

6. Compétences administratives

Logistique, organisation, planification, finances, informatique (1 jour)

7. Connaissances et savoirs de base

Système de formation, entreprise, formations concernées, lois, ordonnances, aspects juridiques, ... (1 jour)

Pré-requis - public cible

Responsable de formation sur le plan institutionnel

Les modules 3, 4 et 5 peuvent être suivis individuellement par des formatrices et formateurs en entreprise (FEE) et par toutes personnes en charge de formation sur le terrain.

Titre obtenu L'obtention du titre « Responsable de formation en institution sociales et médico-sociale » s'obtient au terme du parcours de formation et après présentation d'un travail écrit, défendu devant un jury.

Sur demande, possibilité d'obtenir une reconnaissance partielle des modules sur la base de présentation d'un dossier de formation.

Durée 12 jours

Date A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

Lieu Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix A consulter sur notre site internet www.avdems.ch

COMMENT SE POSITIONNER COMME RÉPONDANT, RESPONSABLE DE TÂCHES SPÉCIFIQUES ?

Jean-Marc Fonjallaz, consultant, formateur

Ce cours s'adresse à des personnes en responsabilités de tâches spécifiques déléguées. Il leur permet de s'épanouir dans leur rôle particulier au sein de l'équipe.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant-e-s ont clarifié leur rôle et son emplacement dans le cadre de l'organisation institutionnelle globale.

Ils sont capables d'assumer leur fonction face à leurs collègues, de sécuriser les tâches dont ils ont la responsabilité et peuvent mettre en place et appliquer des principes permettant de viser l'amélioration continue des prestations concernées.

Permettre aux participants de :

- connaître les principes clés liés aux responsabilités assumées et pouvoir les appliquer
- comprendre le rôle et son implication dans les organigrammes fonctionnel, hiérarchique et informel
- mettre en lien le rôle avec le fonctionnement des équipes et de l'organisation générale
- savoir communiquer des indications, instructions et résultats
- pouvoir procéder à des contrôles et en utiliser les résultats
- être capable d'intervenir pour viser l'amélioration continue

Contenu

Le cours s'appuie sur des apports théoriques et des échanges sur les réalités des participant-e-s. Il est tourné vers la pratique et le formateur propose des outils directement applicables.

La méthodologie allie la présentation de modèles et le travail sur des cas pratiques ; les échanges d'expériences entre les participant-e-s sont favorisés.

Public cible

Toute personne assumant une mission particulière et des responsabilités spécifiques, tous domaines d'activités compris. Par exemple : responsable sécurité, HPCI, hygiène, MST, caisse, gestion de stock, etc...

Durée

2 jours

Dates

26 mars et 23 avril 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 530.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 630.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 730.–
Autres	Fr. 830.–

CERTIFICAT D'ASSISTANT-E EN GESTION DU PERSONNEL

Intervenants de Virgile Formation,
un centre de formation de la Société des employés de commerce

Cette formation vous permet d'obtenir le « Certificat d'assistant-e en gestion du personnel » qui est un excellent tremplin pour intégrer le domaine des ressources humaines !

Objectifs

Le titulaire de ce certificat peut assumer la fonction d'assistant en gestion du personnel. Il est ainsi amené à gérer la partie administrative du personnel d'une entreprise ou d'une administration publique. Il exécute ces tâches de manière efficace et convaincante, déchargeant ainsi utilement les responsables hiérarchiques.

Cette formation constitue un excellent tremplin pour intégrer le domaine des ressources humaines et se prête également très bien à une reconversion professionnelle.

Dès 2009, la réussite de l'examen d'assistant en gestion du personnel est une condition d'admission pour se présenter aux examens de Brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

Contenu

- Bases du management RH
- Gestion administrative du personnel
- Gestion administrative des salaires/assurances sociales
- Droit du travail
- Techniques de travail et de présentation
- Permis de travail
- Economie d'entreprise et charte
- Formation et développement du personnel
- Certificat de travail

La formation se base sur le contenu de l'examen décrit dans les directives établies par l'association faîtière. Ces directives sont disponibles sur le site : **www.examen.ch** ou auprès du secrétariat des examens.

Titre obtenu **Assistant-e en gestion du personnel**

Avec certificat de l'Association faîtière suisse pour les examens professionnels et supérieurs en Human Resources.

Pré-requis - public cible

Etre titulaire d'un CFC (ou équivalent) et avoir deux ans de pratique professionnelle (tout domaine confondu) **ou**, avoir quatre ans de pratique professionnelle (tout domaine confondu), sans CFC.

Plus d'infos et inscription sur :

www.virgileformation.ch/formations/ressources-humaines

Par mail à : cveras@virgile.ch

Par téléphone : 021/921 19 62

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DANS LES EMS: POUR QUI, POUR QUOI, COMMENT

Françoise Christ, consultante, balises.ch

NOUVEAU

Une politique active en matière de qualité de vie au travail (QVT) améliore la performance et l'efficacité des équipes et des individus. Elle constitue également une signature d'employeur responsable et favorise ainsi l'attractivité de l'établissement pour les futurs collaborateurs. Par une approche pragmatique, basée sur des situations de terrain, le Centre de formation de l'AVDEMS vous propose un atelier de sensibilisation sur la manière d'aborder le thème de la QVT, ainsi que des pistes pour l'action dans votre EMS.

Nul besoin d'être une grande entreprise pour établir une démarche de QVT dynamique et dans la durée ! Nous le démontrerons lors de cet atelier.

Cette formation est conçue en deux étapes : 1 journée + 2 x 0,5 jour d'atelier

Objectifs

Au terme de la formation et des ateliers, vous serez en mesure d'identifier :

- les thèmes liés à la QVT
- les différentes parties prenantes à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation
- la manière de structurer un projet de QVT
- comment effectuer les premiers pas

Contenu

1^{er} jour :

- Qualité de vie au travail : définitions et périmètre
- La santé au travail : un axe de la QVT
- Les acteurs de la QVT : le rôle de l'encadrement
- Identifier les ressources disponibles
- Premiers pas pour établir un projet

2^e jour - 2 ateliers thématiques :

- Mettre en œuvre un projet de santé au travail : étapes pratiques
- Prévention des risques psycho-sociaux : pistes pour l'action

Durée

2 jours, dont deux demi-journées d'ateliers thématiques

Dates

27 février 2018 de 08h30 à 16h30

1^{er} atelier le 20 mars 2018 de 08h30 à 12h30

2^e atelier le 29 mars 2018 de 08h30 à 12h30

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 530.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 630.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 730.–
Autres	Fr. 830.–



+41 21 921 19 62

L'ABC DE LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES DES RÉSIDENTS

Qu'il s'agisse de la procédure d'entrée en EMS, de facturation des prix de journée ou du recouvrement des impayés, il n'est pas aisé pour le collaborateur administratif de s'orienter dans les dédales et la complexité des mécanismes financiers et administratifs de l'hébergement médico-social. Il acquiert les connaissances et des outils nécessaires à l'exercice de sa fonction.

Objectifs	• Connaître et comprendre le contexte légal, financier et administratif lié à l'hébergement médico-social • Développer et actualiser les démarches de la gestion des affaires administratives et financières du résident	
Contenu	• L'entrée en institution : démarches et communications ; le rôle de la famille dans les démarches administratives ; le contrat d'hébergement • Les spécificités en cas de représentation légale (tutelle, curatelle, représentation légale) • Les démarches administratives spécifiques lors de l'admission : modification des assurances privées, abonnements, impôts, résiliations de taxes diverses, eau, électricité, etc... • Le financement des séjours en EMS : quelles prestations (forfait maladie, forfait socio-hôtelier, prestations ordinaires et supplémentaires...), à la charge de quel organisme ou personne ; organisation des responsabilités financières • Le rôle des assurances sociales (AVS/AI, prestations complémentaires, aides diverses, allocations pour impotents) ; définitions, contenus et démarches de demandes • La gestion courante des affaires financières des résidents ; points d'organisation et d'attention • Le suivi courant du séjour ; tâches des services administratifs	
Public cible	Employé-e administratif en EMS, en charge de la gestion des dossiers de la clientèle, (court ou long séjour, CAT), de l'accueil, de la facturation, des débiteurs. Autre collaborateur (animation, direction, ...) régulièrement confronté aux demandes des familles et/ou des résidents, au sujet de leurs affaires administratives.	
Durée	3 demi-jours de 14h00 à 17h00	
Dates	À consulter sur notre site internet www.avdems.ch	
Lieu	Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros	
Prix	Membres AVDEMS	Fr. 330.–
	EMS partenaires vaudois	Fr. 390.–
	Membres associés AVDEMS	Fr. 450.–
	Autres	Fr. 540.–

DIPLÔME DE COMPTABLE SPÉCIALISÉ-E

Intervenants Virgile Formation,
un centre de formation de la Société des employés de commerce

L'objectif de cette formation est de perfectionner ses connaissances en comptabilité, sur la base du programme du CFC d'employé de commerce.

Le titulaire de ce certificat est à même de tenir la comptabilité et d'effectuer la clôture des comptes d'une entreprise de taille moyenne, ainsi que d'établir les principaux documents décisionnels pour le management supérieur.

Assistant dans un service comptabilité, secrétaire comptable d'une fiduciaire, comptable d'une PME sont quelques exemples des postes auxquels vous pourrez prétendre au terme de cette formation.

Contenu

Cette formation se compose de deux parties, celle de module de base - comptabilité financière et celle de module d'approfondissement - comptabilité de gestion.

La partie de base comprend six modules et celle de l'approfondissement, trois modules. Un aperçu de ces modules vous est présenté ci-dessous.

Comptable spécialisé-e – module de base

- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
- Assurances sociales
- Impôts directs
- Droit
- Comptabilité financière 1+2

Comptable spécialisé-e – module d'approfondissement

- Gestion financière 1+2 et comptabilité analytique

Pré-requis

- Etre titulaire d'un CFC d'employé-e de commerce ou d'un Certificat équivalent en notions générales de comptabilité.
ET
- Pouvoir justifier d'une pratique professionnelle dans le domaine de la comptabilité ou fiduciaire.

Dans tous les cas, des épreuves d'admission peuvent être demandées si les conditions ci-dessus ne sont pas clairement identifiables ou pas entièrement respectées.

Titre obtenu Diplôme edupool.ch de comptable spécialisé-e

Plus d'infos et inscription sur:

www.virgileformation.ch/formations/finance-comptabilite

Par mail à : cveras@virgile.ch

Par téléphone : 021/921 19 62

NOTIONS GÉNÉRALES DE COMPTABILITÉ

MODULE DE RÉVISION

Intervenants de Virgile Formation,
un centre de formation de la Société des employés de commerce

Ce cours permet aux participants de réviser les connaissances essentielles de la comptabilité suisse et de l'arithmétique commerciale, selon le programme du CFC d'employé-e de commerce. Cette remise à niveau de la matière a pour but d'envisager par la suite de reprendre un emploi dans le domaine de la comptabilité et d'entreprendre un perfectionnement ou une formation supérieure.

Contenu Le programme est une révision des sujets traités dans le cadre du CFC d'employé-e de commerce :

- Inventaire de bilan
 - Ecritures comptables
 - Résultat d'entreprise
 - Calculs d'intérêts
 - Compte courant
 - Change
 - Comptes privés
 - Marchandises
 - Salaires
 - Transitoires
 - Comptes de provisions
 - Balance et clôture
 - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
 - Titres
 - Immeubles
 - Sociétés de personnes et de capitaux
 - Amortissements
 - Comptes de résultat
- Module « WinBIZ Accounting: comptabilité », sur le logiciel WinBIZ
 - *Préparation à l'examen par une épreuve en blanc et sa correction*

Titre obtenu Notions générales en comptabilité avec certificat Virgile Formation

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'un CFC d'employé de commerce
- OU**
- Avoir suivi une formation équivalente en comptabilité

Plus d'infos et inscription sur:

www.virgileformation.ch/formations/finance-comptabilite

Par mail à : cveras@virgile.ch

Par téléphone : 021/921 19 62

OUTILS OFFICE : PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ PAR E-LEARNING

Grâce à un partenariat avec l'AVASAD, nous vous proposons des formations en e-learning pour davantage de flexibilité dans vos apprentissages bureautiques.

Contenu

- Excel niveau 1,2 et/ou 3
- Outlook niveau 1,2 et/ou 3
- Power Point niveau 1,2 et/ou 3
- Word niveau 1,2 et/ou 3

Les programmes proposés sont sur Office 2010.

Objectifs

Acquérir des connaissances sur Excel 2010 :

- Basiques (tableau, formule simple,...) env. 4h30
- Approfondies (graphique, tri, filtre,...) env. 5h
- Perfectionnées (lien hypertexte, tableau croisé dynamique,...) env. 4h30

Acquérir des connaissances sur Outlook 2010 :

- Basiques (messagerie, calendrier, carnet d'adresse, pièces jointes,...) env. 4h
- Approfondies (règles, option d'envoi, modèle, formulaire, organisation de réunion,...) env. 2h
- Perfectionnées (optimiser la taille, export et import des dossiers, partage des dossiers,...) env. 1h

Acquérir des connaissances sur Power Point 2010 :

- Basiques (projection diaporama, mise en page, insertion de graphique et image,...) env. 6h30
- Approfondies (diagramme, animation, mode plan, lien hypertexte,...) env. 6h
- Perfectionnées (masque, ruban,...) env. 3h30

Acquérir des connaissances sur Word 2010 :

- Basiques (traitement de texte, mise en forme, tabulation,...) env. 7h
- Approfondies (tableau, image, graphique, diagramme,...) env. 6h
- Perfectionnées (mailings, modèle, macro commande,...) env. 6h30

Public cible Tout public

Dates **Au moment et au rythme qui vous conviennent (de préférence par petites séances régulières d'env. 20 à 30 min.)**

Suite à la page suivante

OUTILS OFFICE : PARCOURS DE FORMATION PERSONNALISÉ PAR E-LEARNING (SUITE)

- Lieu** Formation sur le lieu de travail, un ordinateur est nécessaire.
- La formation est sonorisée, prévoir un espace individuel ou utiliser des écouteurs.**
- Prix** Fr. 60.- pour une licence permettant l'accès aux 4 logiciels et leurs 3 niveaux ou à la sélection souhaitée, mais sans accompagnement.
- Fr. 150.- pour l'ouverture d'un parcours personnalisé et un accompagnement (bilan initial, démarrage du e-learning et suivi des objectifs).

GESTION ADMINISTRATIVE D'EMS ET
D'APPARTEMENTS PROTÉGÉS
COMPTABILITÉ
CONSEIL

TREUHAND
FIDUCIAIRE
FIDUCIAIRE
SUISSE



FIDUCIAIRE

Locasser SA

Rue de Neuchâtel 39 · 1400 Yverdon-les-Bains · Tél. 024 424 15 51 · Fax 024 424 15 69 · info@locasser.ch · www.locasser.ch · Expert-réviseur agréé

AUDITEUR INTERNE

Alain Lesbille

Une majorité des institutions sanitaires, sociales ou médico-sociales sont « certifiées » par ISO. Une implémentation sur le terrain et une meilleure connaissance du système et de sa philosophie sont des éléments qui restent souvent d'actualité. Former des membres du personnel et leur permettre de devenir auditeur interne est une bonne manière de favoriser la politique d'amélioration continue. Cette formation permet en outre de développer une vision globale et holistique de l'organisation du travail et de l'institution employeur.

Objectifs

- Renforcer sa compréhension du ou des référentiels
- Comprendre les bases fondamentales de l'audit interne
- Se familiariser avec la fonction d'auditeur interne et s'exercer
- Rédiger un programme et une check-list d'audit interne
- Renforcer son écoute active et garder ses distances
- Classifier les déviations au(x) référentiel(s)
- Ouvrir & clôturer un audit
- Rédiger/lire un rapport d'audit interne

Pré-requis

Les participants sont tous employés dans un établissement à mission gériatrique, psychiatrique de l'âge avancé, psychiatrique adultes, handicap, réhabilitation ou de soins aigus. Ils doivent tous pouvoir s'exprimer et rédiger correctement en français. Leur ancienneté au poste doit être si possible de trois mois (au minimum) afin de mieux connaître leur structure de travail, la philosophie, la mission et la typologie de clientèle. Une connaissance basique des impératifs de la norme ISO 9001 est souhaitable mais non indispensable.

Public cible

Les collaborateurs peuvent suivre cette formation quel que soit leur positionnement dans l'organigramme de l'entreprise, à savoir, qu'ils peuvent être cadres « Masterisés » ou employés polyvalents.

Durée

2 jours

Dates

9 et 17 mai 2018

Lieu

Salles de cours de l'AVDEMS ou sur demande en intra-muros

Prix

Membres AVDEMS	Fr. 530.–
EMS partenaires vaudois	Fr. 630.–
Membres associés AVDEMS	Fr. 730.–
Autres	Fr. 830.–

MISE À DISPOSITION DE SALLES

L'AVDEMS met à disposition des salles modulables pour recevoir jusqu'à 100 personnes

TARIFS DE LOCATION DES SALLES

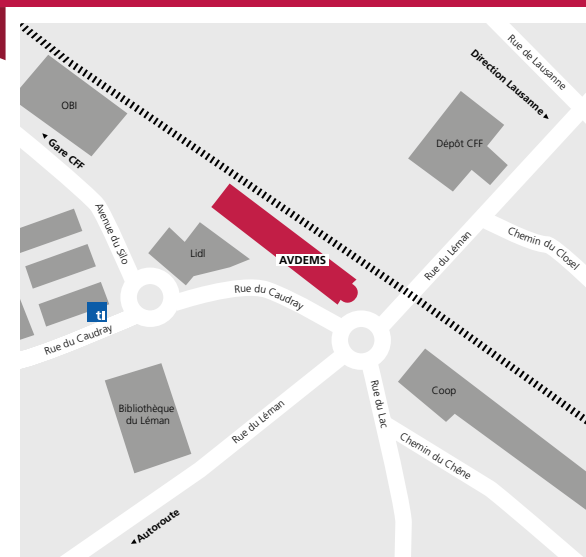
CONTACT

1 salle	• 1 journée Fr. 200.–	info@avdems.ch ou selon arrangement préalable
	• ½ journée Fr. 120.–	
2 salles	• 1 journée Fr. 350.–	Pour les dimensions de salles, merci de vous référer au site internet.
	• ½ journée Fr. 190.–	
3 salles	• 1 journée Fr. 450.–	
	• ½ journée Fr. 280.–	

Compris dans le prix

- WIFI
- Beamer

PLAN D'ACCÈS



Centre de formation
de L'AVDEMS
Rue du Caudray 6
1020 Renens

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font par le biais de notre site internet www.avdems.ch/formation. Celles-ci sont consignées dans l'ordre d'arrivée, jusqu'à la limite des places disponibles. Lorsque des conditions particulières ne sont pas précisées, il n'y a pas de délai d'inscription.

Cependant, pour permettre des conditions optimales de participation (travail préparatoire éventuel), nous recommandons aux participants de s'inscrire le plus tôt possible, et au moins un mois avant le cours.

Le participant reçoit une confirmation, ainsi que les éléments de détail concernant le cours.

POUR LE BON DÉROULEMENT DE NOS FORMATIONS

- Toute arrivée tardive de plus de 20 minutes est considérée comme une absence et le participant ne peut donc plus intégrer le cours.
- En cas de départ prématuré du cours de plus de 20 minutes, le formateur se réserve le droit de ne pas valider la présence pour la totalité du cours.

ATTESTATIONS

Une attestation ou un certificat est remis pour toute formation suivie.

FRAIS DE SESSION

La finance de cours, généralement à la charge de l'employeur, dépend du statut de l'établissement.

Une facturation adressée directement à l'employé est possible sur demande. **Dans ce cas les participants doivent s'acquitter de la facture avant le début des cours.**

Le repas n'est pas compris dans le prix de la session, il est à la charge du participant.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, une partie de la finance de cours reste due comme ci-dessous :

- **21 à 30** jours avant le début de la session : 30 % du prix
- **11 à 20** jours avant le début de la session : 50 % du prix
- **6 à 10** jours avant le début de la session : 75 % du prix
- **1 à 5** jours avant le début de la session : 100 % du prix

Un certificat médical ne donne pas droit au remboursement. La facture est due aux conditions ci-dessus.

ANNULATION

Les sessions ne réunissant pas le nombre de participants requis peuvent être annulées. Les personnes déjà inscrites sont avisées au plus tard deux semaines avant le début du cours.

IMPORTANT

Le Centre de formation n'assume aucune responsabilité pour les vols et objets perdus par les participants dans les locaux des cours.

Le programme des cours, les prix et les conditions générales peuvent être modifiés en tout temps.

IMPRESSUM

Editeur	Mise en page	Impression
AVDEMS	RMG Design	Graph'Style S.A.
Rue du Caudray 6	Fribourg	Lausanne
1020 Renens		

**Centre de formation
de L'AVDEMS**

Rue du Caudray 6
1020 Renens

T: 021 / 721 01 60
F: 021 / 721 01 79

info@avdems.ch
www.avdems.ch

CURAV/VA.CH

VERBAND HEIME UND INSTITUTIONEN SCHWEIZ
ASSOCIATION DES HOMES ET INSTITUTIONS SOCIALES SUISSES
ASSOCIAZIONE DEGLI ISTITUTI SOCIALI E DI CURA SVIZZERI
ASSOCIAZIUN DALS INSTITUTS SOCIALS E DA TGIRA SVIZZERS

